LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 14 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 2 JUILLET 1975

L'immigration

LA S.F.M. PREND POSITION



Immigrants arrivant arrivant au Canada, au début du siècle

En cent ans, soit de 1871 à 1971, la population française canadienne est passée d'un million à plus de six millions. Au cours des derniers dix ans, cependant, le pourcentage d'augmentation de l'élément d'origine française au Canada est tombé à son plus bas: 11.5%. A remarquer que de 1951 à 1961, ce taux d'accroissement atteignait 28.3%.

■

En 1971, le groupe français constituait 28.7% de l'ensemble de la population du Canada. En 1871, le groupe français constituait 31.1% de l'ensemble canadien.

■

Au Manitoba, le pourcentage de la population d'origine française était 9.1% en 1961. Au recensement de 1971, ce pourcentage était tombé à 8.8%.

■

On ne parle ici que de l' "origine française" d'une partie de la population. On a, ailleurs, parlé de situation de la langue.

■

Le Canada s'est peuplé par l'immigration. L'Immigration constitue donc un phénomène extrêmement important dans la composition démographique de la population canadienne. Conscients de l'influence considérable qu'a et qu'aura l'immigration sur la situation de la population française manitobaine, les dirigeants de la Société Franco-Manitobaine ont présenté les vues de cet organisme au Comité mixte spécial sur le Livre Vert sur l'Immigration qui a tenu des audiences à Winnipeg les 16 et 17 juin derniers. Nous présentons au lecteur l'essence du mémoire de la S.F.M. au Comité mixte spécial.

La Société Franco-Manitobaine est le porte-parole officiel de la collectivité francophone du Manitoba. Son rôle est de promouvoir le développement de cette collectivité dans toutes les dimensions.

Elle représente une population d'environ 80,000 personnes.

La grande majorité sont des descendants de pionniers venus du Québec au 19e siècle. Beaucoup retracent même leur origine aux premiers explorateurs établis au début du 18e, et une proportion considérable ont ainsi une ascendance indienne.

C'est ainsi que les Franco-Manitobains ont acquis une conscience et des droits de groupe fondateur au Manitoba comme au Canada engénéral.

Mais nous sommes aussi heureux de compter parmi les nôtres une proportion importante de gens venus directement de France, de Suisse et de Belgique.

Ces gens ont grandement contribué à la vie franco-manitobaine et se sont intégrés à ceux venus du Québec d'une façon si harmonieuse qu'elle a fait souvent l'étonnement d'observateurs de l'extérieur.

Enfin la collectivité franco-manitobaine est heureuse de compter parmi les siens un nombre croissant de personnes non d'origine française mais qui sont devenus bilingues par intérêt culturel et qui participent aux activités diverses de notre milieu.

Peu de sujets peuvent faire réfléchir la population canadienne sur son avenir autant que celui de l'immigration car avec l'importance qu'elle a prise depuis un certain nombre d'années, l'immigration affectera grandement le type de population et donc la culture que le Canada aura à l'avenir.

De façon générale, nous endossons les orientations que suggère le Livre vert sur l'immigration. Nous partageons les préoccupations du Livre vert sur l'allure croissante et mal réfléchie qu'a prise l'immigration ces dernières années. Nous regrettons en particulier le peu de considération que le gouvernement a donné à l'immigration francophone durant toute la période depuis la dernière guerre mondiale, et nous nous réjouissons de sa volonté d'y remédier.

Il serait trop long et trop compliqué d'expliciter tous les éléments qui devraient entrer en jeu dans une politique d'immigration. Il faudrait définir ce que serait une population idéale canadienne aux plans de diversité comme d'intégration. Nous voulons cependant vous dire à quelles orientations générales nous comme Canadiens, souscrivons aux plans moral et politique.

Comme beaucoup d'autres Canadiens, nous voulons que notre politique d'immigration s'inspire d'un humanisme universel qui reconnaisse la dignité de tout être humain et son droit de vivre sur notre planète.

Cependant, nous ne croyons pas que cet humanisme puisse s'exercer par des corrélations simplistes qui ne mettent en rapport que les aspects ressources et population ou encore travail et population. Nous considérons comme utopique que le Canada, grâce à ses ressources et son espace, tente de servir de solution au problème démographique mondial ou encore aux problèmes économiques de certaines régions défavorisées.

Car un deuxième principe fondamental de l'usage des biens matériels c'est celui de la propriété privée, source de droits et devoirs pour chacun et inspirateur de l'effort et de la responsabilité.

C'est ainsi que le Canada appartient d'abord aux Canadiens et que toute politique d'immigration doit se baser d'abord sur les désirs et valeurs de ceux-ci dans leur ensemble et nous comptons sur notre gouvernement pour y voir.

(suite, page 7)

Suite au départ du directeur de LA LIBERTÉ, monsieur Claude Gagné, le président de PRESSE-OUEST, LIMITÉE, monsieur Maurice Gauthier, annonce la nomination, en date du 1er juillet 1975, de monsieur Jean-Jacques Le François, au poste de directeur par intérim du journal. Monsieur Le François conserve ses fonctions de rédacteur en chef de LA LIBERTÉ.

Éditorial

LES MOULES DE LA RIVIÈRE SEINE

Les moules ne sont pas toutes dans la rivière La Seine, qui coule paresseusement au sud de Winnipeg. Il en est une demi-douzaine à La Commission scolaire de la Rivière-Seine.

Les moules sont de la famille des mollusques. Les mollusques sont des invertébrés. Les invertébrés n'ont pas de vertèbres, donc, pas d'épine dorsale. D'où leur impossibilité à se tenir debout.

■

L'affaire de l'école française de Saint-Norbert a fait couler pas mal d'encre et suscité bien des paroles. Résumons: Au mois de mai, enquête auprès des citoyens de Saint-Norbert. Les citoyens favorisent la construction d'une école française. La Commission scolaire de la Rivière-Seine endosse le projet et entame les démarches nécessaires à sa réalisation. Le ministre de l'Éducation, l'honorable Ben Hanuschak, approuve le projet.

Puis les pressions commencent. Une opposition naît chez les anglophones. Éditoriaux, lettres aux journaux de langue anglaise, déclarations, etc. Le 10 juin, la commission scolaire réaffermit sa position: On construira l'école française. Tout à coup, le 16 juin, ça branle. La commission scolaire tergiverse. . . on ne sait plus. . . on se tourne vers le compromis.

Certains commissaires ont cédé aux pressions et se sont flasquement laissés choir, comme des mollusques. Ils ont changé d'idée. . Le président, William Grossman, qui ne vote pas sauf lorsque la partie est égale, change d'attitude et se dit contre le projet original. Reynald Saint-Hilaire (Saint-Adolphe), Jeannine Tétreault (Saint-Norbert), Jérôme Brulé (Ile-des-Chênes), Léo Dubois (Lorette), R. Vincent (Sainte-Anne), tournent capot, comme on dit, et après avoir originalement voté en faveur de l'école française, se rangent du côté du compromis. Oh! ces commissaires sont bien en faveur du français, mais il faut que les "anglais" approuvent. . .

Se sont tenus debout: Albert Champagne (Sainte-Anne), Louis Legal (Saint-Adolphe), Denis Nadeau (La Broquerie), William Chatel (Woodridge).

Dennis O'Rourke, lui, est constant. Il a voté "contre" dès le début. Seulement, il reproche au comité des parents, à la S.F.M., à LA LIBERTÉ, d'informer le public sur la question alors que lui-même et ses amis ont déclenché la campagne de pression extérieure qui ont fait rentrer les mollusques dans leur coquille. . .

■

La situation est claire. L'école a été décidée. Le ministre de l'Éducation approuve. Les fonds sont là. Quatre-vingt pour cent des parents impliqués dans le projet sont d'accord. Alors.

Que les moules qui ont flanché, qui ont cédé à la peur, sortent de leur coquille. Que les commissaires en reviennent à leur vote premier. Et qu'on la construise, cette école. Sans plus de discussion !

Jean-Jacques Le François

LA VIEILLESSE, ET L'OUEST TRISTE

Un nouveau recueil de Gabrielle Roy

par Robert Scully (dans Le Devoir)

La vieillesse, et l'inhumanité de la Prairie, sont les deux thèmes qui traversent le nouveau recueil de Gabrielle Roy, **Un Jardin au bout du monde.** On ne s'en rendra pas compte en lisant la courte nouvelle reproduite ci-dessus, car **La Vallée Houdou** est le scherzo où il est l'intermède joyeux où il est question d'espoir et de jeunesse, qui met en relief les deux morceaux substantiels; **Où iras-tu Sam Lee Wong?**, et la nouvelle éponyme. (De même, celle qui ouvre cette série de quatre, **Un Vagabond frappe à notre porte,** est contée du point de vue d'une jeune fille, avec une sorte d'ironie charitable qui fait oublier les malheurs du personnage principal: mais ce n'est qu'une introduction au propos central, qui est pessimiste.)

Ce recueil n'est donc pas un ramassis de textes trop petits pour être publiés ailleurs: une belle unité le sous-tend. Ce n'est pas non plus une reproduction de ce que l'auteur a déjà dit: en commençant ma lecture, j'avais en tête **La petite Poule d'eau,** et la première nouvelle -- qui est une version remaniée, nous dit l'auteur, de quelque chose de plus ancien -- m'a fait croire que ceci ne serait qu'un rappel. Au contraire. La lecture du **Jardin** est bien plus pénible que celle de la **Poule,** et je l'apparenterais à ces autres livres nord-américains, qui, à un niveau ou l'autre, ont montré que l'Ouest de notre continent, après avoir été le symbole des espoirs les plus fous, est maintenant le meilleur symbole d'une certaine faillite spirituelle: **Day of Locust, On the Road, Fear and Loathing in Las Vegas, Why are we in Vietnam?** Le dernier Gabrielle Roy est profondément nord-américain, et profondément contemporain aussi.

Il eût été facile à cet auteur de ne présenter sa région natale que sous un jour clair, puisque, justement, elle a eu la chance de le connaître jeune, quand tout semble lumineux; à un moment de la vie où le grand air, le climat sec, les cieux presque trop bleus, et l'espace infini qui caractérisent ce pays sont des incitations au jeu, au sport, aux découvertes, plutôt qu'à la méditation philosophique (car **infini** peut également signifier, pour l'adulte lucide, tout ce qui ne viendra pas, n'aboutira pas, n'a pas été accompli, et le beau climat peut représenter une raillerie superbe que la Nature lance à l'homme imparfait).



La maison Roy, Saint-Boniface

Gabrielle Roy a vécu ses "grands" moments, ceux qui ont donné naissance à ses deux chefs-d'oeuvre romanesques, dans le cadre montréalais. Elle aurait pu se dire que la tragédie était ici, en ville, mais que le Manitoba, c'était la pureté perdue, la famille, la santé. En d'autres termes, elle aurait pu en rester à la **Petite Poule d'eau.**

Plutôt que de céder à cette tentation de nostalgie et de sentimentalisme, elle choisit de faire un effort qui honore son oeuvre et son métier: elle s'est mise à penser, non plus à l'Ouest qu'elle et ses soeurs ont connu, à une époque où la colonisation gardait encore son prestige, mais à l'Ouest de maintenant. Elle qui a vécu sa vie adulte au Québec, elle a eu la compassion et le courage de penser à ceux qui ont vécu leur vie adulte là-bas, ceux qui, après les joyeuses aventures d'une construction d'école au pays de la **water-fowl** ont abouti veufs, célibataires, mal mariés, malades, dans des villages à moitié déserts, puritains, où chacun s'emmure chez lui; des villages, de plus, où la folie du pétrole et le désespoir de la sécheresse ont été les deux temps d'une fièvre malsaine, qui secouait tout et ne laissait rien.

En tant que Québécoise, Gabrielle Roy était immigrante dans cette région du continent. Mais là encore, au lieu de céder à un égocentrisme national dangereux, elle s'est obligée, et oblige ses compatriotes lecteurs, à comprendre que l'Ouest nord-américain a été fait d'immigrants de toutes les races possibles (à la différence de l'Est, où seulement deux peuples européens se sont enracinés, chacun avec la ferme intention de durer et d'imposer sa langue). Elle y parvient en choisissant pour héros un célibataire chinois, un vieil hermite des Pyrénées, et un vieux couple ukrainien. Peu de nos auteurs, si ce n'est Yves Thériault avec son **Aaron,** ont vraiment réussi à se mettre dans la peau d'étrangers, et ça m'a fait drôle par moments, de lire un livre québécois, écrit dans notre langue, qui ne contient pas de personnages québécois! C'est tellement rare...

La vallée Houdou que découvrent les Doukhobors est lumineuse, mais l'agent écossais les avertit bien que le sol est sec ; l'avenir leur réserve sûrement des malheurs, même si leur espoir est beau, (beau à tel point que l'auteur a voulu nous reposer entre deux nouvelles difficiles en nous le faisant respirer comme un air frais). Quant à la première nouvelle, elle se passe à l'intérieur d'un foyer canadien-français de la Prairie, une belle famille chaleureuse qui accueille un pauvre vagabond (lequel s'est découvert la vocation de passer pour un lointain parent du Québec partout où il frappe à la porte): c'est dire que l'extérieur, hostile, n'est jamais montré pour de vrai. Mais il est là on le sent, lorsque le pauvre vieux, dénoncé à la police, doit s'enfuir vers l'Ontario. Combien d'années de pluie et de froid a-t-il dans le corps?

Des deux morceaux "roses", donc, il n'y a pas moyen de tirer une quelconque leçon optimiste; seulement un peu de repos, que l'auteur nous offre, avant de nous entraîner au coeur de deux récits "noirs" (ou disons "gris", parce que Gabrielle Roy refuse de dramatiser la douleur).

Le Chinois en question, Sam Lee Wong, est un homme timide, démuni, qui, tout bêtement, s'est

(suite, page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François.

SERVICE DES ANNONCES: Au téléphone, 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Gabrielle Roy (suite)

rendu compte un jour que "nous sommes trop nombreux en Chine". Et il est parti vers le pays où tant de ses frères s'étaient engloutis, pays qui est l'opposé du sien, puisqu'il y a trop d'espace. Mais il y a une peine insoutenable dans cette décision en apparence simple et logique: Sam Lee Wong n'a pas de parents, à peine un ou deux vagues souvenirs d'enfance, et personne pour l'accueillir ici, si ce n'est une société anonyme d'aide au Fils de l'Orient.

Il ne se mariera pas, prendra un métier que son nouveau pays estime destiné à tout immigrant chinois — entre buandier et restaurateur, il choisira le second -- et n'éprouvera jamais, une fois logé et nourri ce que Madame Roy appelle les "autres besoins". Son unique ami sera un vieux Français raté et malheureux (car dans l'Ouest d'immigrants, il se forme quand même très rapidement deux classes sociales: ceux qui font de l'argent et ceux qui n'y parviennent pas. On n'aperçoit jamais dans ce livre les habitants "établis" de l'Ouest, car ils s'enferment chez eux, et ne fraieraient jamais avec un restaurateur chinois. Ce n'est pas un hasard si ce pays a surtout convenu à ceux qui étaient originaires de cultures protestantes et puritaines -- Allemands, Scandinaves, Anglo-Saxons -- plutôt qu'aux Catholiques, slaves ou québécois).

Un beau jour, Sam Lee Wong se retrouvera littéralement mis à la porte de son village, et il sera obligé de recommencer à neuf, un peu plus loin, à un âge où la force va bientôt lui manquer. Que de tristesse dans cette existence qui cependant ne se révolte pas! Et combien sont-ils, les Sam Lee Wong? Sûrement plus nombreux qu'on ne voudrait le croire. J'ai été surpris que l'auteur garde son sang-froid et ne fasse aucun mélodrame avec ce matériel pourtant pathétique. Puis je me suis dit qu'elle avait justement, le courage discret d'un Wong, avec la lucidité en plus.

La nouvelle éponyme contient un peu plus d'appel direct à l'émotion du lecteur, parce que le personnage est plus héroïque, et parce qu'il ressemble plus à l'auteur. Il s'agit d'une Slave qui vit seule sur une ferme avec son vieux mari. Son lieu, en Alberta, est aussi désolant que celui de Wong, en Saskatchewan. Les Ukrainiens qui tentèrent de peupler ont abandonné le partie il y a longtemps, laissant la vieille Martha pour cultiver ses fleurs et pour nettoyer de temps en temps la chapelle orthodoxe ruinée. Ce Volhyn, au fait, n'est-il pas le prolongement dans le temps de la vallée Houdou? Voilà où en sont rendus les beaux rêves des colons pleins d'espoir. Les enfants de Martha ont quitté eux aussi le pays natal, pour les grandes villes du sud, où ils parlent anglais, élèvent des enfants que les grands-parents ne verront jamais, et envoient de temps en temps une carte postale.

Ils ont été happés par le code puritain, brisant la cellule familiale (si précieuse aux Catholiques) pour survivre. Quant au mari de Martha, aigri, il ne lui est d'aucun soutien, incapable maintenant de laisser filtrer autre chose de sa carapace qu'une tendresse maladroite, tordue.

Et pourtant, elle ne lâche pas! Son espoir, si noble, n'est pas l'espoir de ceux qui vinrent coloniser. Elle espère seulement, au seuil de sa mort, à partir en paix, laissant une vieille chapelle propre, un jardin en fleurs, et peut-être, quelque part, des petits-enfants inconnus mais heureux. Ce récit est si triste, que le lecteur, en plus de se demander où Martha prend sa force, se redemande où l'auteur a pris la sienne, pour comprendre tant de malheur accumulé. Dans tout le recueil, un ou deux défauts, mineurs. Le suspense de la première nouvelle aurait dû être maintenu. Dans cette version, nous devinons trop vite que le vagabond n'est pas un cousin. Et puisque le baragouin anglais de Sam Lee Wong a été reproduit tel quel, l'auteur aurait dû se permettre quelques dialogues des Doukhobors et des Ukrainiens en russe (quitte à les traduire tout de suite après): un peu de recherche linguistique aurait enrichi le texte, et aurait mieux fait sentir au lecteur qu'il s'agit d'étrangers.

Quelle idée d'avoir dit-- à l'époque de **Cet Eté qui chantait** --que Gabrielle Roy déclinait, perdait ses moyens, de mépriser ses recueils de nouvelles par admiration (!) pour les romans, de trouver ceux-ci sublimes et ceux-là mineurs: tout se tient. Je reconnais dans **Un Jardin** l'écrivain courageux de **Bonheur d'occasion,** et la même lucidité douloureuse (qui lui coûte sûrement autant aujourd'hui qu'à ses débuts). Prenez-le et lisez-le, comme si quelqu'un vous disait: "Je viens de lire un grand roman québécois de trois cents pages."

□

Programme de bourses pour infirmières dentaires

Le Ministre de la Santé et du Développement social, M. Laurent Desjardins, a annoncé qu'un programme de bourses sera offert par la Province, au début de l'année scolaire 1975-76, aux étudiantes qui désirent se spécialiser comme infirmières dentaires. Le Ministère accepte dès maintenant des demandes d'inscription au programme.

Ces bourses spéciales, couvriront les frais d'un programme de formation pour le traitement et les soins dentaires à donner aux enfants d'âge scolaire et pré-scolaire. Ce programme d'une durée de deux ans, est destiné aux étudiantes intéressées à la profession d'infirmière dentaire. Les cours comprendront des classes d'études et des travaux cliniques et mettront l'accent sur les thèmes de la prévention et du traitement.

Le Ministre a insisté sur le fait que les infirmières dentaires travailleront sous la surveillance d'un dentiste.

Conformément à une entente avec le gouvernement de la Saskatchewan, le programme de formation professionnelle sera donné à Regina, à l'Institut Wascana des Arts et des Sciences Appliqués (un collège communautaire de la Saskatchewan). Ce cours qui est le premier du genre en Amérique du Nord, existe depuis trois ans en Saskatchewan, où les infirmières dentaires diplômées pratiquent déjà.

Les bourses couvrent les dépenses suivantes: frais de scolarité et d'inscription des étudiantes, frais de pension à Regina, allocation pour livres et fournitures scolaires, allocation pour déplacements et frais divers, et frais d'un voyage retour par an au domicile de l'étudiante.

Les boursières peuvent s'acquitter du remboursement de cette aide, moyennant 30 mois de service au Ministère de la Santé et du Développement social, dans les régions rurales ou dans le Nord du Manitoba. Les services assurés par les infirmières dentaires comporteront des soins de traitement et également un enseignement aux enfants et aux parents concernant la santé dentaire. L'emploi peut exiger des déplacements dans d'autres communautés.

Dans le cadre du programme dentaire pour les enfants en Saskatchewan c'est un dentiste qui établit le diagnostic du cas à traiter et c'est toujours sous la direction d'un dentiste que travaillent les infirmières dentaires.

Selon M. Desjardins, ce programme pourrait ouvrir une carrière intéressante aux étudiants des deux sexes.

L'entente entre le Manitoba et la Saskatchewan prévoit l'attribution aux étudiantes manitobaines de 20 places au programme de l'Institut Wascana. Seules les diplômées de la 12e année (niveau 300) sont admises au programme. La préférence peut aller aux étudiantes ayant deux matières du niveau 300 en sciences, telles que la chimie, la biologie et la physique, mais les demandes de candidates ayant une seule matière en sciences et d'autres matières de valeur équivalente peuvent également être prises en considération.

On peut faire sa demande d'inscription pour le cours de formation dès maintenant. Il est recommandé aux étudiantes intéressées de consulter leur orientateur, ou d'écrire à Dental Nurses Training Program, Edifice 15, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg, R3C 0V8 ou encore de téléphoner au 489-4541, poste 208. Les étudiantes en dehors de Winnipeg peuvent faire un appel à frais virés. □

La parole est aux lecteurs

OPINION

Monsieur,

Les récentes déclarations de Andy Grier, le porte-parole du groupe s'opposant à la construction d'une école française à Saint-Norbert, seraient drôles si elles n'étaient pas tellement sérieuses.

Monsieur Grier accusait la Société Franco-Manitobaine de recevoir des fonds et de l'appui financier du Front de Libération du Québec. Cependant, le porte-parole anglophone est très mal informé au sujet de la politique indépendantiste québécoise. Loin de nous encourager, les indépendantistes Québécois essayent de nier l'existence de la culture française chez nos minorités canadiennes.

Les indépendantistes veulent tout simplement ne pas reconnaître notre existence comme francophones parce qu'elle va à l'encontre de la raison principale qu'ils donnent pour l'indépendance de la belle province.

Mais malgré la lutte incessante et des défaites occasionnelles, les franco-manitobains sont bel et bien vivants et même en très bonne santé.

Sincèrement

Robert Levacque

APPRÉCIATION

Monsieur,

Il y a quelque temps, je sollicitais la faveur d'être abonné, à titre gratuit à votre journal; ce qui me fut accordé sans délai.

Depuis ce temps, j'ai pu apprécier la valeur constante de votre édition hebdomadaire, et en conscience, je me dois de payer mon abonnement. Car votre journal est excellent.

Votre tout dévoué
pour une noble cause,

Pierre Milot
Un mineur de Thompson.

Je ne vois guère de remède efficace à l'anglicisme que de lire du français, toujours du français.

Olivar Asselin

L'Actualité

DROITS, DEVOIRS, ETC.

On entend toujours parler de "droit, de "droits". Le droit des travailleurs, les Droits de l'Homme, les droits de la femme, les droits des enfants, les droits, les droits. . . Rarement il est question de "devoir", de "devoirs". . . Rarement on entend parler de loyauté, de respect, voire de simple savoir-vivre. . .

Il y a quelques années, à une réunion convoquée pour célébrer l'anniversaire de mariage d'un couple qui avait élevé une nombreuse famille et dont tous les enfants, devenus adultes, avaient bien réussi, comme on dit, l'aîné, lorsqu'on lui demanda de porter la parole, de "dire quelque chose", s'adressa à ses parents et à l'assistance comme ceci: "Tous, nous sommes des endettés. . . Nous sommes tous des débiteurs. . . nous devons tous à quelqu'un. . . à commencer par nos parents. . .".

Il se fit un grand silence. On n'avait pas pensé à ça. On avait toujours entendu dire que les parents devaient aux enfants. Mais non. Tout à coup, comme ça, on se rendit compte d'une réalité. Ce sont les enfants qui doivent aux parents !

On vient au monde endetté. Dès que l'enfant voit le jour, il est débiteur. Laissé à lui-même, il mourrait. Il lui faut des soins à tous les instants et pendant de nombreuses années.

On doit. On doit à ceux qui nous font du bien, à ceux qui nous ont fait du bien. On doit toujours. On doit loyauté à son employeur. On doit. On doit le respect au prochain, le respect de la personne humaine, dont on NE DOIT PAS se servir à ses fins égoïstes.

Devoir, loyauté, respect. . . cela nous amène, comme ça, à l'honnêteté, voyez vous. . .

Jean de Lotainville

Du côté de la cuisine

Nous nous efforçons, dans cette chronique, de présenter des conseils utiles à celle ou celui qui a charge de la cuisine, à la maison, et des recettes de plats qui sont économiques tout en étant agréables et nutritifs.

Les temps des viandes froides et des salades rafraîchissantes est maintenant arrivé. Mais il y aura encore quelques journées fraîches où un repas chaud le midi sera grandement apprécié. Les "Omelettes miniatures à la chinoise" sont l'exemple parfait d'un plat principal. C'est une savoureuse combinaison d'oeufs, d'oignons, de céleri, de champignons, de volaille cuite en lanières et de fèves germées. Allouer trois omelettes par personne pour dîner ou deux si elles sont servies comme entrée à un repas chinois.

Omelettes miniature à la Chinoise

1 tasse d'oignon tranché
½ tasse de céleri en dés
3 c. à table de gras
1 tasse de volaille cuite, en lanières
1 tasse de fèves germées fraîches ou en conserve, égouttées
6 oeufs
1 c. à thé de sel, poivre
2 c. à table de margarine.

Sauter oignon et céleri dans le gras environ 8 minutes. Mélanger avec poulet ou dinde et féves germées. Battre les oeufs légèrement, ajouter sel et poivre et incorporer les légumes. Chauffer la margarine dans un poêlon. Ajouter le mélange d'oeufs par cuillerées à table (2 par omelette). Cuire à feu moyen environ 1 minute, tourner et cuire 1 minute de plus. Quantité: 18 omelettes. *6 portions.*

Grillades au poulet

Que faites-vous lorsque l'été vous attend sur le patio, que l'équipement de grillades en plein air vous appelle et les approvisionnements de volaille sont bons? C'est si facile de préparer une grillade au poulet, alors allez-y!

D'abord, couvrir le fond d'un gril portatif d'une feuille d'aluminium et d'une couche de gravier d'un pouce d'épaisseur. Cela protège le gril, facilite le nettoyage, assure la ventilation nécessaire pour le feu et réfléchit la chaleur, épargnant ainsi le combustible. Disposer les briquettes de charbon de bois sur le fond du gril en une pyramide d'environ 12 pouces de diamètre et de 5 à 6 pouces de hauteur. Allumer le feu avec de l'essence d'allumage et laisser couver 30 à 40 minutes. Commencer la cuisson lorsque les briquettes sont couvertes de cendre grise. Ne pas oublier de graisser le gril pour empêcher la viande d'y adhérer et tourner la viande à l'aide de pinces à long manche de préférence à une fourchette pour ne pas percer la viande

La volaille se prête aussi bien à la cuisson sur le gril qu'à la broche. Elle est délicieuse de toute façon.

Cuisson sur le gril:

Utiliser des demis ou des quarts de poulet ou des petits morceaux, et allouer 3/4 de livre par personne. Badigeonner généreusement d'huile et saupoudrer de sel, poivre et paprika. Placer sur le gril, peau en-dessous, à environ 3 pouces des briquettes. Dorer chaque côté environ 3 minutes. Relever le gril à environ 5 pouces des briquettes. Tourner la viande souvent, arroser légèrement d'huile à chaque fois et badigeonner de sauce vers la fin de la cuisson. La viande est prête lorsqu'elle est tendre quand on la pique avec une fourchette et qu'elle se sépare facilement des os. Pour des demi-poulets, allouer 50 à 55 minutes et pour des quarts de poulet ou des morceaux, 30 à 35 minutes.

Cuisson à la broche:

Lorsque les briquettes sont couvertes de cendre grises, les repousser vers l'arrière du gril. Placer sous la broche une lèchefrite en aluminium épais afin de recueillir le jus. Laver et sécher la volaille. Pour une cuisson régulilère, placer la volaille bien attachée au centre de la broche. Vérifier l'équilibre en tournant la broche. Badigeonner d'huile et saupoudrer de sel, poivre et paprika. Placer la volaille embrochée à environ 4 pouces des briquettes, et faire partir le moteur. La cuisson est terminée lorsque la cuisse se meut facilement lorsque levée ou tournée ou lorsqu'un thermomètre à viande inséré dans la partie charnue de la cuisse indique 185°F. Lorsque l'oiseau commence à dorer, arroser de jus occasionnellement au cours de la cuisson, mais ne badigeonner de sauce que lorsque la cuisson est presque terminée. Un poulet de 3 livres requiert environ 2½ heures de temps de cuisson.

Congeler les foies de poulet - vous pouvez aussi les utiliser pour vos grillades en plein air. Des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, voici une recette de "Brochettes de poulet". Même les enfants en raffoleront.

Brochettes de foies de poulet

Pour chaque portion (1 brochette):

2 foies de poulet, en demies
4 tranches de bacon
1 tomate, coupée en quatre
4 chapeaux de champignons
4 morceaux de piments verts de 1½ pouce
4 petits oignons
¼ tasse d'huile
Sel et poivre

Envelopper chaque moitié de poulet d'une tranche de bacon. Tremper les légumes dans l'huile. Egoutter et assaisonner de sel et de poivre. Alterner viande et légumes sur les brochettes, en laissant quelques pouces à chaque extrémité pour faciliter la manipulation pendant la cuisson. Cuire sur le gril à environ 4 pouces des briquettes pendant 15 à 20 minutes, en tournant fréquemment.

AU SERVICE DU CITOYEN

par Information Canada

Le gouvernement compte quelque 150 ministères, organismes, commissions, conseils, sociétés de la Couronne, dont les programmes et services touchent directement ou indirectement tous les Canadiens.

Comme la série dont elles font partie, les brochures d'Information Canada que nous vous présentons cette semaine ont pour but de vous renseigner sur ceux qui peuvent vous être utiles mais dont vous ignorez peut-être l'existence. S'il revient au gouvernement de procurer des programmes et services aux citoyens, c'est le rôle d'Information Canada de les leur faire connaître.

Bien que la majorité des programmes décrits dans la série relèvent du gouvernement fédéral, il s'en trouve certains administrés par les gouvernements provinciaux. Les sources d'information sont indiquées dans chaque cas.

Comme toujours vous pouvez vous procurer ces brochures en téléphonant au 985-2890 ou en écrivant à Information Canada, 303, rue Main, Winnipeg. Elles sont toutes gratuites.

Habitation — Services fédéraux

La brochure comprend quatre principaux chapîtres qui s'intitulent: 1- Société centrale d'hypothèques et de logement, 2- Indiens et Esquimaux, 3- Anciens combattants, 4- Sources d'information. On y traite dans chacun des prêts hypothécaires disponibles, des subventions pour l'amélioration du logement, du régime enregistré d'épargne logement, etc....

Emploi — Services fédéraux

Celle-ci se divise en trois sections distinctes dont: 1- L'emploi où on y expose le service d'assistance à la main-d'oeuvre, les services de la Commission de la Fonction publique du Canada et les conditons de travail au Canada; 2- L'Assurance-Chômage et les multiples facettes de son application; 3- Les sources d'information additionnelle sur les programmes d'emploi.

Arts & Loisirs — Services fédéraux

Cette publication touche aux principaux programmes que l'on retrouve au niveau fédéral. Les programmes des organismes suivants y sont énoncés: le Conseil des Arts du Canada, l'Office national du Film du Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, Radio Canada, les Musées nationaux du Canada, Loisirs Canada, les Archives publiques, le Centre national des Arts.....

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes du gouvernement fédéral, adressez-vous à Information Canada.

COMMUNIQUÉS

DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES POUR LES RÉGIONS RURALES. - Le Premier Ministre du Manitoba, l'honorable Ed Schreyer, vient d'annoncer un programme nouveau de financement par le moyen de prêts hypothécaires de maisons situées dans les régions rurales et les communautés éloignées. Une première mise de fonds de $2 millions permettra de faire démarrer le programme. La moitié de cette somme provient du gouvernement du Manitoba par l'entremise de sa Société de Logement et de Rénovation Urbaine (Manitoba Housing and Renewed Corporation), l'autre moitié provenant de la Co-operative Credit Society of Manitoba. Le programme vient combler un vide que laissent, dans certaines régions, la Société centrale d'Hypothèques et de Logement et les prêteurs traditionnels qui n'y font pas de prêts hypothécaires. On peut dès maintenant et jusqu'à la fin de septembre obtenir des renseignements sur ce programme en communiquant avec la Société de Logement et de Rénovation urbaine, au 947-1681 (Winnipeg). Ceux qui ont à utiliser l'interurbain, peuvent faire virer les frais d'appel. On prévoit qu'au premier octobre, les formules de demandes de prêts seront à la disposition du public, dans les bureaux des "credit unions". Un arrangement analogue sera négocié avec les Caisses populaires.

* * *

LES ÉTUDIANTS ET L'OLYMPIADE. - Il est possible, révèle le ministre de l'Education et responsable du Secrétariat de la Jeunesse, l'honorable Ben Hanuschak, qu'une entente soit conclue entre le Manitoba et le Comité d'Organisation des Jeux olympiques de 1976 (COJO) en vertu de laquelle des étudiants du Manitoba iraient travailler à Montréal, pour l'Olympiade, alors que quelque 200 étudiants québécois passeraient les mois de mai et juin au Manitoba, y travaillant à des projets du gouvernement de la Province.

* * *

L'ASSOCIATION DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE DU MANITOBA a tenu son assemblée annuelle le mois dernier.

L'orateur invité à cette occasion fut M. Omer Deslauriers, président des Affaires francophones pour la province de l'Ontario.

A cette même assemblée, il y eut élection de l'exécutif pour les douze prochains mois. Président - M. Paul Dupuis; Vice-président - M. Louis-F. Legal; Division Saint-Boniface: Mme Lucille Huot, M. Camille Legal; Division Saint-Vital: Mme Ida Appelmans; Division Norwood: Mme Lorette Ferland; Division Seine: M. Louis-F. LeGal, M. Raynald Saint-Hilaire; Division Rouge: M. Léon Courcelles, M. Edouard Robidoux; Division Cheval Blanc: Mme Marie Arnal, M. Léo Ménard; Division Montagne: M. Jean Dheilly, M. Gilles Collet; Division Turtle River: M. Louis Saquet; Secrétaire-trésorier: M. Lucien-J. Bérubé.



M. Omer Deslauriers

L'assemblée se termina par un banquet à l'hôtel Dakota Village où M. Deslauriers sut intéresser les participants par sa connaissance des problèmes des minorités dans les provinces à majorité anglaise.

* * *

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES PETITES FERMES EST MODIFIÉ. - Le Programme de développement des petites fermes pourra venir en aide à un plus grand nombre d'agriculteurs à la suite des modifications annoncées par le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

La modification la plus importante est l'augmentation de $60,000 à $75,000 de l'actif maximum des personnes requérant une aide financière spéciale. En d'autres termes, cela signifie qu'un grand nombre d'agriculteurs, non admissibles au programme auparavant, peuvent maintenant demander une aide financière pour l'achat de terres supplémentaires.

M. Whelan explique que cette modification favorisera tout le secteur agricole en stimulant la production alimentaire et la consolidation des fermes.

"L'amendement permettra à de nombreux petits exploitants d'agrandir leurs fermes pour en faire des exploitations viables. Cette initiative entre dans le cadre des objectifs du gouvernement fédéral pour faire du secteur agricole une industrie saine et stable; elle complète les modifications apportées aux Lois sur le crédit agricole et sur la stabilisation des prix agricoles".

* * *

de ci, de ça...

Ceux qui dépensent. — Les "shriners", secte franc-maçonne formée d'hommes d'affaires qui sont aussi des gais lurons, se réunissent ces jours-ci en congrès à Toronto. On dit qu'ils y dépenseront, en cinq jours, VINGT MILLIONS !

* * *

Le jour du Canada. — La Ville a pavoisé pour marquer le premier jour de juillet, fête du Canada. On reconnaît le drapeau canadien, le drapeau de la province, et... l'UNION JACK ! Vive l'indépendance! .

* * *

Le chômage au pays. — Au cours du premier trimestre de 1975, le taux moyen de chômage au Canada était 8.6 p.c. Ce sont les Prairies qui sont en meilleure posture, où le taux était 4.3 p.c. Quand on pense à la région de l'Atlantique (15.1 p.c.), au Québec (10.7 p.c.) et même à l'Ontario riche (7.2 p.c.), on se dit que c'est vrai, que l'avenir est dans les Prairies...

* * *

Baseball et hoquet... — Dave McNally, le grand joueur de baseball bien connu à Montréal, a annoncé sa retraite il y a environ deux semaines. Ce qui lui a donné le hoquet... une interminable crise de hoquet qui a pris fin dimanche seulement. Les médecins ignorent ce qui l'a causée, ignorent aussi ce qui l'a arrêtée.

* * *

Patience britannique. — Le président de l'Ouganda, le général Amin, qui s'acharnait à maintenir la condamnation à mort du professeur anglais Hills parce que ce dernier l'avait, dans un écrit, traité de "tyran de village", a finalement cédé à la diplomatie anglaise et gracié le prisonnier. Les Anglais sont extrêmement patients. Ils ont attendu, discuté, parlé, parlementé, et réussi. La façon plus simple eut été l'emploi d'un bataillon de parachutistes. Le cas Amin eut été réglé une fois pour toutes...

* * *

Jeunes voyageurs de la Saskatchewan. — Au moment où nous allons sous presse, une voix charmante, au téléphone. C'est Sylviane Rivard, de Vonda, en Saskatchewan, qui nous dit bonjour au nom d'un groupe d'étudiants — 17 garçons et 20 filles — de diverses localités de la province voisine, en tournée à travers le Canada. Il voyagent en autobus et sont accompagnés du père André Mercure, o.m.i. Sylviane a promis de venir nous voir, au retour. Bon voyage !

* * *

L'assurance-chômage. — Le programme d'assurance-chômage a été institué pour venir en aide à ceux qui, sans faute de leur part, se voient privés de travail. Pour un grand nombre, le programme atteint ses fins. Nombreux cependant sont ceux qui l'utilisent pour se faire vivre par ceux qui travaillent.

* * *

Les lâcheurs. — Une enquête vient de révéler que 7.8 p.c. des étudiants manitobains des années 7 à 12, qui sont au nombre de 101,339, ont abandonné l'école au cours de l'année 1973-1974. Sur 7,423 étudiants questionnés sur les raisons de leur abandon des études, 32 p.c. ont répondu "ne pas savoir..."

* * *

Médecine payante? — Le Ministre de la Santé du Manitoba Laurent Desjardins a récemment indiqué que la décision d'Ottawa de ne pas dépasser un certain niveau en ce qui concerne sa contribution à Medicare pourrait obliger le gouvernement provincial à demander aux patients de compenser le manque à gagner ainsi créé. Le gouvernement fédéral contribue actuellement 50 p.c. des coûts médicaux.

* * *

Olympiade et sécurité. — Le gouvernement fédéral dépensera quelque 90 MILLIONS pour les services de sécurité à l'Olympiade de 1976.

* * *

Le prix de l'essence. — Le budget Turner annonce aux automobilistes qu'ils paieront dorénavant 10 sous de plus le gallon l'essence nécessaire à faire boire leurs chevaux mécaniques. Un autre cinq sous viendra s'y ajouter à la mi-août. Versons un pleur... Il y a de toute façon beaucoup d'essence qui se brûle inutilement chaque jour. Et puis, sait-on qu'en Europe, l'essence coûte plus du double de ce que nous payons ici ?

* * *

Le bon vin... — Le prix de l'essence augmente, mais celui des vins va baisser.

* * *

La Poste. — Le gouvernement fédéral aurait l'intention de dépenser $864 millions pour automatiser le service de la Poste.

* * *

●

"LA PETITE ÉCOLE"

L'année scolaire 1974-75 est terminée et le comité de parents de 1975-76 travaille déjà à préparer l'année prochaine.

C'est lors d'une réunion tenue à la fin d'avril que le nouveau comité de parents fut élu pour assurer la continuité de "La Petite Ecole". Nous prenons donc ici l'occasion de vous présenter les membres du nouveau comité: M. Jean Balcaen, président; Mme Vivianne Laurin, secrétaire, Mme Hélène Roy, conseillère, et M. Michel Monnin, trésorier.

"La Petite Ecole" réunit deux groupes d'enfants de trois et quatre ans respectivement afin de leur permettre d'approfondir leur connaissance de la langue française pour qu'ils puissent penser et s'exprimer correctement dans cette langue avant même leur entrée dans le système d'écoles publiques. Cette expérience leur permet aussi de se développer sur le plan social, physique et intellectuel en participant à des activités adaptées à leur âge.

Le programme tient compte de la psychologie des enfants, de leurs besoins autant affectifs que physiques. Des périodes structurées alternent avec des activités plus libres permettant l'épanouissement individuel de l'enfant. La participation des parents et les sorties organisées contribuent à l'enrichissement du programme.



J'inscris mon enfant

à "La Petite École" pour l'année scolaire 1975-76.

Sa date de naissance est

Signature du parent

Adresse complète

Téléphone

Mme Donna Laurin sera l'institutrice pour l'année 1975-76. Elle possède une riche expérience des jeunes enfants: d'abord avec les siens, aussi chez les Mini-francophones, et plus particulièrement comme institutrice brevetée au jardin d'enfants où elle a oeuvré pendant cinq ans dans la division scolaire de Saint-Boniface.

Les classes auront lieu le mardi et le jeudi de 9h15 à 11h45 a.m. pour les enfants de trois ans; les lundi, mercredi et vendredi de 1h00 - 3h30 p.m. pour ceux de quatre ans.

"La Petite Ecole" change de local et sera maintenant située à l'école Louis-Riel, au 585, rue Saint-Jean-Baptiste, classe numéro 228.

Les classe débuteront le 8 septembre 1975 par une rencontre des parents, accompagnés de leur enfant, avec l'institutrice. Ceci facilitera la transition pour les petits autant que pour les parents.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant de trois ou quatre ans à "La Petite Ecole", complétez la formule préliminaire d'inscription et adressez-la à "La Petite Ecole", 80, rue Horace, R2H OV9. Les groupes sont limités à 12 enfants chacun et comme il ne reste que peu de place, il ne faut pas tarder.

Pour plus de renseignements communiquer avec M. Jean Balcaen au 233-5429.

Somerset

Chez les Filles d'Isabelle

Avec la fin de juin, les vacances sont arrivées. Notre cercle suspend ses travaux pour juillet et août. Nous avons eu une année remplie d'activités de toutes sortes, et comme par le passé, avons participé aux activités paroissiales et aussi contribué à d'autres bonnes oeuvres.

Le cercle des Filles d'Isabelle est attristé par le décès d'un de ses membres les plus méritants, Mlle Estelle Boyer qui est décédée le 20 juin après une longue maladie. Elle fut une ouvrière de la première heure dans notre Cercle. Elle aida à son développement, prit part à toutes les activités, et elle en fut régente pendant dix ans. Sa soeur Georgette, Mme Léo Lambert de Brandon, également Fille d'Isabelle, la précéda dans la tombe il y a un mois.

Il n'y a pas que les Filles d'Isabelle qui déplorent son départ, car Estelle a contribué d'une façon remarquable à toute la communauté. La paroisse a bénéficié de ses talents de musicienne, car elle fut organiste à l'église durant de longues années. Mais c'est surtout comme institutrice que les citoyens de la région ont reçu le plus. Elle se donna toute entière à sa profession et elle enseigna pendant quarante ans.

La cérémonie de ses funérailles fut très émouvante. Deux classes de l'Ecole Richard de Somerset, les grades 2 et 3 accompagnés de leur maîtresse, vinrent réciter une dizaine de chapelet. La chorale de Somerset, aidée de quelques membres de Saint-Léon, rendit de très beaux chants. Le Sanctus et l'Agnus Dei furent chantés en latin. A l'issue de la messe, on chanta "J'irai la voir un jour", qu'elle-même avait demandé.

Le Père Labossière, cousin de la défunte, dans une touchante homélie, rappela les mérites d'Estelle, de son dévouement envers sa famille, car elle prit soin de ses parents, envers ses élèves, envers la paroisse.

Deux Filles d'Isabelle firent la collecte, et les autres membres servirent le goûter après les funérailles.

Repose en paix, chère Estelle, ton grand dévouement envers tous t'ont certainement préparé une belle place au Paradis.

Fleur-Ange Labossière

À Louis-Riel: Bilan de l'année scolaire. Bravo!

par Nanette Mooney

Cette année fut une véritable joie pour l'Institut collégial Louis-Riel. On savait bien que Louis-Riel comptait des étudiants comblés de talents et nous l'avons certainement démontré dans tous les domaines, académiques et sportifs.

L'année débuta à un rythme encourageant quand notre équipe de filles "Varsity" de ballon-panier se mérita la deuxième place dans les joutes provinciales. Ce succès fut suivi d'une réussite de la première équipe de Louis-Riel lorsqu'elle remporta le match contre Sainte-Anne dans l'émission de "Génies en Herbe". Malheureusement, elle perdit la partie suivante avec l'équipe de Saint-Pierre par un pointage rapproché. Marie Bourdon, membre de l'équipe, démontra beaucoup de connaissances et fut choisie pour faire partie de l'équipe manitobaine.

Plus tard dans l'année, Anne-Louis Lord, étudiante en douzième année, gagna le premier prix provincial pour sa dissertation anglaise intitulée "Broken". Aussitôt après, un jeune étudiant de la onzième année, Jim Wlock, lui aussi décrocha le premier prix dans un autre concours provincial, pour sa composition "Alcohol and Youth: It's Smarter Not to Drink".

L'école fut très bien représentée dans le concours de poésie française cette année. Deux de nos collégiens gagnèrent les premiers prix pour leur récitation: Danielle Suzanne dans les 9 et 10e divisions francophones pour son rendement du poème "Le corbeau et le renard", et Roger Zwickel, dans les sections francophones 11e et 12e, qui interprétait "Le dormeur du Val". En plus Danielle reçut la médaille de bronze, prix dédié à celle ou celui qui récite le mieux en toutes catégories.

Au cours de l'année, les étudiants avaient entrepris de préparer une Boîte à Chanson afin de l'inclure dans le concours de "Festival Renaissance Bach". Le moment espéré ariva et l'on déclara que la boîte à chanson "En Vrac" de Louis-Riel, avait gagné. Les cris de joie retentirent dans la salle pendant un moment prolongé. Et encore plus quand les juges présentèrent un chèque de $500.00 ainsi qu'un trophée attrayant.

Finalement, pour bien terminer l'année, les trois élèves suivants remportèrent la première place dans les événements sportifs qui ont eu lieu à Minto Armies: David Blais dans le saut en hauteur, Lucille L'Heureux pour le "shot put" et Mike Ricard dans la course du demi-mille. Après leur succès, ils poursuivirent leur compétition à l'Université du Manitoba où ils manquèrent leur coup par une petite marge seulement. En tout cas, c'était un bel effort.

Ainsi se passa l'année scolaire à Louis-Riel. Vous ne trouvez pas qu'on doit être fier de soi? Il faut cependant souligner que nos réussites requièrent beaucoup de temps et d'application de la part des élèves et des maîtres. Bravo Louis-Riel et bonne chance l'année prochaine.



Le Club Richelieu de Saint-Boniface compte un membre de plus. Le Président du Club, Jean-Yves Boisvert, a remis l'autre jour le bouton de membre du Club à Ernest Drouin, au cours d'un dîner au Club La Vérendrye.

Le Club Richelieu de Saint-Boniface est affilié au Richelieu International, organisme d'expression française et d'orientation chrétienne. Cet organisme compte environ deux cents clubs répartis au Canada, aux Etats-Unis, en France et en Afrique. Ces clubs ont pour but "l'épanouissement de la personnalité de leurs membres par le contact humain". La plupart d'entre eux dirigent leur action vers la jeunesse et autres oeuvres humanitaires. Les réunions — tout à fait informelles — se tiennent sous forme de dîners.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Jean-Yves Boisvert. Au téléphone: 985-3708.

L'immigration (suite)

Si dans le passé une immigration forte s'est avérée utile pour des motifs économiques ou politiques, nous ne croyons plus qu'il y avait d'impératifs quelconques à favoriser une immigration du même genre. Le rythme d'immigration actuel risque au contraire de taxer lourdement la structure sociale, économique et culturelle.

"Le développement des ressources" matérielles ne doit sûrement plus être pris comme une fin en soi. Cette fausse rationalisation a servi surtout aux assoiffés de pouvoir ou de profit comme fut le cas dans l'exploitation de nos ressources pétrolifères que des compagnies étrangères ont exploité presque jusqu'à épuisement.

La politique d'expansionnisme du passé doit sûrement être freinée comme un bien en soi.

S'il y a un motif qui peut encore inspirer une croissance de la population, ce serait à notre avis, le désir d'une autarcie plus forte, d'une complémentarité plus autosuffisante de la société canadienne. Sans minimiser les bienfaits des échanges internationaux aux plans culturel comme économique, le Canada se porterait mieux si ces divers éléments trouvaient au Canada la réponse à leurs besoins. Le voisinage des Etats-Unis surtout exerce une pression malsaine sur notre vie culturelle comme économique que seule une population plus grande pourrait corriger.

Mais, cette autarcie renforcée ne peut logiquement se faire que si la future population canadienne est canadienne de culture comme de droits civiques.

L'idéal serait donc que le gouvernement ait une politique qui encourage la natalité et qu'il soutienne davantage le développement de sa population native.

Malheureusement, pendant longtemps, le gouvernement a longtemps préféré recourir à une immigration sélective pour répondre à certains besoins occupationnels ou régionaux pendant qu'une partie importante de ces citoyens vivaient sous-développés et fréquemment étaient chômeurs.

Une politique nationale de placement qui aiderait les gens du versant atlantique plus pauvre, à se déplacer dans l'Ouest où le chômage est toujours léger serait un service fondamental dont notre gouvernement devrait s'occuper et nous serions heureux d'accueillir les francophones de ces milieux.

Mais à défaut de ces politiques internes de population, et étant donné la baisse de natalité partout au pays et le bienfait d'une croissance graduelle et sélective de la population canadienne, nous posons comme exigence fondamentale de toute politique d'immigration que celle-ci corrige l'injustice criante au plan linguistique. La disproportion des immigrés anglophones par rapport aux francophones est un phénomène qui offense à la base la politique de bilinguisme du gouvernement. Elle risque de nous écraser nous qui tâchons de survivre comme collectivité francophone viable dans l'Ouest canadien.

Depuis 1945 il est arrivé au Canada près de 4 millions d'immigrants et environ 4% seulement étaient francophones. Par contre au delà de 40% vinrent de pays anglophones. Nous y décelons un favoritisme indu aux gens du Commonwealth en fait comme en droit comme celle clause qui assura longtemps aux immigrants britanniques le droit de citoyenneté après un an de résidence alors que les autre immigrés devaient attendre 5 ans. La facilité avec laquelle les Américains peuvent venir au Canada est aussi à reconsidérer. Si le but d'une croissance démographique est de nous décoller un peu de l'emprise économique et culturelle des Etats-Unis, la venue massive d'Américains ne peut nous aider.

D'autre part, si le Canada peut se louanger sous certains aspects, d'avoir accueilli au-delà de 40% de ses immigrants d'un grand nombre de pays non-anglophones comme non-francophones, nous nous demandons où cela mène. Dans certains cas, il s'agissait d'héberger pour des motifs humanitaires des populations exilées ou persécutées comme celles de Hongrie ou du Vietnam.

Mais si l'on compte le nombre de pays desquels le Canada a accepté des immigrants on arrive au chiffre étonnant de 132. Plusieurs de ces pays ont des affinités culturelles et sociales avec les groupes fondateurs du Canada, ce qui facilite leur adaptation, mais nous ne pouvons concevoir que le Canada puisse devenir une société bien intégrée avec une aussi grande disparité d'immigrants. Il y a là les germes d'une variété de problèmes sociaux qu'il faut prévoir concrètement.

Nous Franco-Manitobains vivons au carrefour des deux principales cultures linguistiques canadiennes et nous constatons que ce n'est que depuis peu qu'une certaine acceptation de cette dualité existe. Il ne se passe pas une journée sans qu'un journal ou un poste de radio de Winnipeg, n'ait un article ou une déclaration anti-française ou anti-québécoise. Une faction importante d'un certain parti politique continue de combattre avec acharnement toute politique ou programme supportant la dualité canadienne.

Comment croit-on nourrir concrètement 25 ou 50 cultures différentes alors qu'une des 2 cultures a eu tant de mal à se faire accepter après avoir découvert et fondé un pays.

Pendant une bonne partie du 19e siècle, la langue dominante de l'Ouest canadien était le français. C'est la politique d'immigration du gouvernement fédéral qui changea la composition de la population au point où nous nous sentons souvent étrangers chez nous. Nos droits constitutionnels ont même été bafoués pendant longtemps. Heureusement, notre gouvernement provincial actuel a fait des corrections importantes ces dernières années. Mais il reste un défi continuel de demeurer comme collectivité culturelle vivante. Un apport substantiel d'immigrants francophones ferait énormément de bien. Et nous ne croyons pas que ce serait là privilège, ce serait simplement justice. Nous voulons souligner particulièrement à M. Jake Epp que depuis la guerre il est arrivé au Canada au delà d'un million d'immigrants des Iles Britanniques, et 315,000 de l'Allemagne alors qu'il n'est venu de la France que 111,000 personnes. Pourquoi alors M. Epp devant ces chiffres vous inquiétez-vous d'un supplément de considération du gouvernement fédéral à l'immigration francophone?

Vous, ancien professeur d'histoire, devez connaître la contribution des Canadiens français au Manitoba, leurs droits légaux acquis.

De plus, la communauté mennonite à laquelle vous appartenez a vécu côte à côte avec des communautés francophones en bonne harmonie. En plusieurs circonstances, nous avons même lutté ensemble ici au Manitoba.

Comment alors expliquer votre attitude méfiante et même d'opposition à un peu plus d'immigration française.

Le contact de parlementaires francophones bien connus de votre parti vous aurait-il fait oublier votre expérience passée et votre compétence d'historien? Nous avons admiré des Duff Roblin, des Robert Stanfield, des Doug Roche. Permettez-nous de vous dire que nous aimerions vous compter dans ces rangs.

Quant à ceux qui s'inquiètent de l'utilité d'un tel effort, nous répondons aux impérialistes comme aux séparatiste que nous entendons survivre comme collectivité vivante et respectée au Manitoba. Mais un apport de sang nouveau comme celui venu d'Europe au tournant du siècle et qui nous a donné des Boutal, des Molgat, des Bergeron, des Baudoux, et tant d'autres qui se sont signalés sur la scène nationale, nous serait d'un grand secours.

Qu'on ne nous dise pas que les Français ne veulent pas immigrer. Trop de lacunes des services d'immigration d'après-guerre ont été signalées. Et si l'on étudie un peu les statistiques, l'on constate que la proportion d'immigrants français variait corrélativement avec le total d'immigrants, c'est-à-dire que le nombre dépendait de l'acceptation de la part du Canada. Ainsi de 1951 à 1957, il est venu 33,938 immigrants de France. De 1958 à 1962, le chiffre tombe à 12,828; de 1963 à 1967 il remonte à 31,330. Comment expliquer la chute de 1958 à 1962? C'est que la politique gouvernementale limita l'immigration. On ne peut donc se défendre en invoquant la résistance absolue des Français à immigrer. Leur taux d'immigration a suivi le même rythme que l'immigration totale, mais leur proportion ne constitua toujours qu'un septième du total des seules Iles Britanniques et un infime 4% de l'ensemble des immigrés. Cette disproportion ne peut plus continuer à l'avenir sans affecter sérieusement la composition de la population canadienne, et en conséquence l'unité nationale.

Nous déplorons en particulier le désintérêt presque complet du Canada en 1958 pour accueillir des Français d'Algérie qui ont dû quitter ce territoire au nombre d'un million après la guerre.

Quant aux critères dits "universalistes" que l'on veut conserver, ils ne sont pour nous, qu'une certaine facette discutable de justice. Ce sont des critères négatifs tirés du monde bureaucratique et qui ont bonne résonnance. Ce qui est positif est tu et pourtant c'est ce qu'il faudrait dire.

Dans le passé, où l'immigration était motivée à peu près uniquement par le besoin de main d'oeuvre, ce sont les critères occupationnels qui dominaient. Ceci répondait aux besoins et désirs du monde des affaires. On faisait donc de la discrimination au plan occupationnel.

A l'avenir une politique vraiment canadienne d'immigration doit se baser sur d'autres éléments que l'occupation de façon à ce que notre population forme vraiment un "en-groupe" (we-group); et ceci implique plus que la capacité de l'immigrant à se placer dans le monde de la production matérielle.

D'ailleurs les classifications d'immigrants parrainés et de parents nommément désignés qui forment une importante partie des immigrants sont des critères spécifiquement particularistes, ce qui illustre bien le désir légitime de tout groupe de retrouver ses semblables.

(suite, page 8)

L'immigration (suite)

Nous demandons donc positivement que le gouvernement établisse comme principe et objectif de toute politique d'immigration un meilleur équilibre au plan linguistique. Un minimum de 50% d'immigrants francophones pendant quelques années ne ferait que corriger un peu les lacunes du passé.

A ce titre aussi l'immigration francophone se trouve défavorisée. Comme la plupart des Canadiens français sont des descendants de pionniers des 17e et 18e siècles, il est difficile de se trouver encore des parents en France, ce n'est pas le cas de toutes les autres nationalités du Canada, y inclus les Britanniques qui ont bénéficié d'attaches familiales continuelles avec l'Angleterre. En plus, ces catégories ont donné lieu à des réseaux de fraudes, de mariages fictifs qui ont été signalés dans les journaux.

En disant ceci, nous n'acceptons pas d'être traités de racistes, mot que certains ont employé pour qualifier le Livre vert. Nous Franco-Manitobains sommes déjà, dans une certaine proportion, de sang mélangé, comme des Louis Riel. Nous avons dans notre principale institution, le Collège Saint-Boniface, des professeurs d'origine algérienne, haïtienne, mauritienne, polonaise, hongroise, libanaise, allemande, et nous en sommes heureux. Mais nous voulons qu'au fond de toute politique, programme et règlement d'immigration, il y ait le souci de satisfaire aux besoins du premier groupe à porter le nom de Canadiens dans l'Ouest comme au Canada et que certains appellent aujourd'hui Canadiens français.

Il semble qu'il faudra conserver un lien intime entre immigration et emploi, car le Canada ne peut sûrement servir d'auberge de bien-être à des populations nouvelles. Notre programme d'assurance-chômage est déjà lourd et nos programmes de bien-être ne sont sûrement pas mérités par tout nouveau venu.

A ce sujet, il semble que l'immigration a deux effets opposés. Les immigrants se sont révélés industrieux et inventifs; ils ont ainsi stimulé l'économie et les Canadiens eux-mêmes. D'autre part, ils occupent sûrement quantité de postes que nos chômeurs, surtout de l'Est canadien, pourraient occuper.

Il y a donc là, une discrétion à pratiquer.

Nous voudrions cependant corriger un stéréotype populaire qui veut que le travail en langue française n'est possible qu'au Québec. Selon une enquête sérieuse faite il y a quelques années, au moins 80% des Franco-Manitobains utilisaient du français au moins partiellement dans leur occupation et au-delà de 20% n'utilisaient que le français. Depuis le temps de cette enquête, quantité de postes nouveaux au Manitoba exigent du français.

Nous croyons donc que des immigrés francophones, même unilingues, pourraient se placer sur le marché du travail. Des douzaines sont venus depuis la guerre et nous n'en connaissons pas qui soient une charge sociale. Ils travaillent à des besognes fort disparates, comme fermiers, enseignants, cuisiniers, administrateurs, etc. Nous nous réjouissons particulièrement de leur contribution au plan culturel et artistique. Le Cercle Molière, la plus ancienne troupe de théatre du pays, doit une bonne part de son prestige à des Boutal, des Le Goff et autres qui sont venus de France.

Nos communautés francophones seraient heureuses d'accueillir et auraient besoin d'autres enseignants, artisans, secrétaires sans oublier les cuisiniers.

Nous demandons donc que la publicité du Canada à l'étranger fasse connaître davantage l'existence de communautés francophones en dehors du Québec, communautés qui seraient heureuses d'accueillir des immigrants francophones.

Conjointement à l'emploi et à la culture, il faudrait que les services aux immigrants se préoccupent davantage de logement, le problème majeur des nouveaux venus. Il nous semble que le service de logement pour personnes à revenus modestes pourrait étendre ses services aux immigrants, au moins pour quelques mois après leur arrivée.

INTÉRÊT NATIONAL ET RESPONSABILITÉS INTERNATIONALES

Nous sommes fiers de la générosité passée du Canada envers les autres pays, surtout les pays sous-développés. Nous appuyons la politique du Canada d'accueillir une partie des malheureux réfugiés expulsés de leur pays. Cependant il y a garde à prendre pour que le Canada ne devienne pas le refuge automatique de tous les mécontents du monde. Les objecteurs américains à la guerre du Vietnam, par exemple, devraient être invités à retourner chez eux maintenant que la guere est terminée.

RESPONSABILITÉS FÉDÉRALES PROVINCIALES

Même si l'immigration est du ressort fédéral au plan constitutionnel, une politique d'immigration qui se veut judicieuse doit se faire de concours avec les gouvernements provinciaux et les organismes représentant les principales sous-structures de la société canadienne.

Le mémoire du gouvernement du Québec souligne de nombreux aspects qui doivent être considérés dans une politique d'immigration.

Nous aimerions cependant insister sur un aspect de ce partage de responsabilités envers l'immigration.

Nous voulons que le gouvernement fédéral demeure l'ultime responsable de l'immigration, parce que les gouvernements provinciaux ont des préoccupations locales et que les solutions qu'ils tentent d'apporter souvent ne tiennent pas suffisamment compte de l'ensemble canadien.

Nous nous réjouissons par exemple de l'intérêt actuel du gouvernement du Québec envers l'immigration, en particulier de l'immigration francophone, domaine qu'il a longtemps négligé. D'autre part nous des minorités françaises voyons d'un mauvais oeil la tendance du gouvernement du Québec à se proclamer le gardien de la culture française au Canada. Nous croyons que ce domaine est autant du ressort du gouvernement fédéral et nous voulons que celui-ci assume ses responsabilités en ce sens.

A l'inverse, des gouvernements provinciaux de l'Ouest, face à une pénurie dans une occupation, sont allés, à plus d'une reprise, faire du recrutement à l'extérieur du pays, presque toujours en Angleterre.

Nous croyons que ces pratiques passées devraient être contrôlées par le gouvernement fédéral de façon à ce que les aspects socio-culturels soient considérés en même temps que les besoins occupationnels et économiques.

Le Canada est un pays si grand et si varié qu'il devrait même y avoir un ministère de migration interne qui verrait aux besoins régionaux par des solutions internes canadiennes.

Par exemple, pendant que Winnipeg pense à faire venir des gens des Philippines pour répondre à son besoin de main d'oeuvre dans l'industrie du textile, des centaines d'ouvriers spécialisés dans ce domaine sont en chômage à Victoriaville, Québec, à la suite de fermeture d'usines. La solution logique, à notre avis, serait que le gouvernement fédéral aide au déplacement de ces ouvriers au Manitoba plutôt que se dépenser à aider des immigrants étrangers qui viendraient de si loin et qui aurait une adaptation socio-culturelle à faire.

En somme, nous invitons le gouvernement fédéral à veiller consciencieusement à l'intégration des éléments déjà si variés de la société canadienne au moins en surveillant de près les diverses politiques partielles venant de gouvernements provinciaux comme d'industries spécialisées.

La difficulté de formuler une loi d'immigration tient fondamentalement de ce que le Canada n'a jamais

(suite, page 16)

ÉCOUTEZ CKSB

Le congrès du NPD

C'est en fin de semaine, du 4 au 7 juillet, qu'aura lieu le congrès du Nouveau Parti Démocratique à Winnipeg. A cette occasion le réseau de Radio-Canada diffusera des reportages complets. D'abord, le premier jour du congrès, on diffusera une heure en soirée, de 19h à 20h. Ensuite, le 7 juillet qui sera jour d'élection à la chefferie, il y aura des reportages à compter de 13h. Enfin, le soir, de 19h à 21h, on fera le point sur ce congrès du NPD.

À l'antenne

Des invités de marque feront vibrer l'antenne à l'émission de Colette Devlin: Claude Léveillé et Priscilla le 8 juillet; Renée Claude le 10 juillet. Ne manquez pas "A l'antenne", le matin à compter de 9h30.

Tournesol à la Suisse

Dans le cadre des échanges d'annonceurs au sein de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, c'est Catherine Michel qui anime l'émission Tournesol de ce temps-ci. Née à Marrakech, au Maroc, Catherine Michel a passé son enfance à Téhéran, fait ses études en Lettres à l'université de Genève. Elle fait de la radio depuis de nombreuses années et se consacre maintenant à son émission quotidienne, A votre service, dont elle est à la fois productrice, réalisatrice, animatrice et interviewer.

Comme on peut le voir, cette jeune femme est un homme-orchestre qui, de plus, a commis un livre intitulé "Le féminin pratique". Elle adore la cuisine, la fait très bien et déteste les féministes du MLF qui, dit-elle, "croient que leur intelligence sera plus appréciée si elles renient leur féminité".

À voir....ou plutôt, à écouter!

CENTRE DE PLACEMENT POUR LES ÉTUDIANTS. — Le ministre responsable du Secrétariat de la Jeunesse, l'honorable Ben Hanuschak, annonce l'ouverture d'un certain nombre de centres de placement à l'intention des étudiants du secondaire. À Saint-Boniface, le centre est situé au collège Louis-Riel, au 585, rue Saint-Jean-Baptiste. Au téléphone: 233-4856.

* * *

Sur nos écrans

JAWS

Drame réalisé par Steven Spielberg, d'après le roman de Benchley, avec Roy Scheider et Lorraine Gary.

Un requin se met à faire des ravages près des plages d'une île côtière, Amity. Le maire de la localité s'efforce de minimiser la menace pour ne pas effrayer les touristes qui affluent en cette saison. Le squale s'étant de nouveau manifesté, le chef de police Brody fait fermer les plages et organise une chasse au requin en compagnie d'un marin expérimenté et d'un jeune ichtyologiste. L'expédition s'avère des plus périlleuses, le requin se révélant d'une taille gigantesque et d'une férocité peu commune.

Le jeune réalisateur de Duel a mis cette fois-ci en scène un autre genre d'affrontement avec un succès renforcé par des moyens techniques impressionnants. La tension est soutenue avec une rare habileté et le requin, présenté d'abord comme une menace latente, atteint presque finalement aux dimensions d'un mythe. Les scènes de foule autant que les aventures maritimes sont menées avec la même précision nerveuse et le même souci du détail percutant, si bien que l'ensemble forme l'un des plus époustouffants suspenses présentés au cinéma. Les personnages sont très bien campés.

JAWS met l'accent sur le courage et le sens des responsabilités à l'occasion de la lutte contre un danger mortel.

Un film qui en vaut la peine; n'est pas recommandé pour les plus jeunes.

Maria Prenovault, s.n.j.m.

BOURSES DE LA S.C.H.L. POUR DES ÉTUDES SUPÉRIEURES. — Le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, l'honorable Barney Danson, a annoncé aujourd'hui que huit étudiants d'université du Manitoba recevront une bourse de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour leur permettre de poursuivre des études dans diverses disciplines relatives aux affaires urbaines, communautaires ou régionales, au cours de l'année académique 1975-1976.

Ces bourses sont attribuées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, afin d'encourager la formation et la recherche en matière d'habitation et autres sujets connexes.

Chaque boursier reçoit de $1,000 à $4,500 pour une année scolaire, suivant les circonstances particulières à chacun. De plus, les frais de scolarité, les frais de déplacement du foyer à l'université et une allocation pour chaque enfant sont payés par la Société.

LE CERCLE MOLIÈRE

CONCOURS PLOUFT

Félicitations aux gagnants du concours:

Maternelle — Marc BERNARD, Ecole de Elie, 5 ans
1ère anné — Daniel ROY, Ecole de Saint-Pierre, 6 ans
2e année — David SANDERS, Ecole du Sacré-Coeur, 7 ans.
3e année — Lise LAROCHELLE, Ecole Lacerte, 9 ans.
4e année — Jules AUDET, Ecole de Saint-Pierre, 9 ans.
5e année — Susan OADES, Ecole Hastings, 10 ans.
6e année — Monique MENARD, Ecole de St-François-Xavier, 11 ans.

Le choix des dessins se fit vendredi, le 20 juin 1975.

Les juges étaient: M. Roland Mahé, directeur artistique du C.M.
M. Jean-Guy Roy, metteur en scène de "PLOUFT, LE PETIT FANTOME".
M. Georges Beaudry, décorateur de "PLOUFT, LE PETIT FANTOME".

Tous les gagnants ont reçu un beau livre de la part du C.M. et de la Librairie Landry.

Près de 1,500 dessins ont été reçus.

Merci et félicitations à tous les participants et aux écoles pour l'enthousiasme qu'ils ont démontré.

Les dessins gagnants feront partie de "Expo d'été" au C.C.F.M. durant les mois de juillet et août.

"ENTRE NOUS"

Soeur Simone Parent, la femme du mois (suite)



Pour ceux et celles qui n'ont sûrement pas reconnue notre femme du mois sur la photo de la semaine dernière, en voici une beaucoup plus naturelle...

Afin de compléter notre portrait de Soeur Simone nous nous devons de mentionner les diverses entreprises qui témoignent bien de son intérêt à l'éducation. D'abord pour son perfectionnement professionnel, elle compléta au Collège de Saint-Boniface des études en vue d'obtenir un brevet en éducation.

Durant ses premières années dans l'enseignement, elle occupa pendant deux ans le poste de secrétaire de l'A.E.F.M. qui était à ce temps-là l'organisme officiel des éducateurs franco-manitobains.

En 1971 elle participait comme chef de groupe avec une vingtaine d'éducateurs de la province, à des sessions d'études de perfectionnement du français à La Rochelle, en France.

L'année suivante, elle fut membre du comité de préparation des programmes de français au niveau élémentaire.

En conclusion, quels sont ses projets d'avenir?

Qui connaît le futur, nous dit-elle? Tout ce que je demande au Seigneur, c'est de me garder la santé pour continuer de travailler auprès des jeunes, là où Il voudra. Ce que je ne désire pas, c'est de devenir trop "installée" dans une routine, d'avoir une trop grande sécurité. Je veux continuer d'apprendre, conclut-elle. Ce qu'il y a de plus important, c'est le moment présent qu'il faut vivre pleinement sans se réfugier dans le passé ou s'inquiéter de l'avenir.

"L'oeil de Champagne"

Attention, ou vous pouvez célébrer avec un oeil "au beurre noir"! L'appétit pour le champagne et les vins pétillants vont de pair avec une maladie courante qui s'appelle le "microbe du bouchon", ou "l'oeil de champagne"...

Ceci affecte les gens sans expérience dans l'art d'ouvrir une bouteille de champagne. Le danger de contamination vient au moment où on enlève les petites mailles de fil de fer au-dessus du bouchon de liège ou de plastique, surtout à l'instant où vous commencez à lutter avec le BOUCHON! (instant anxieux qui épatera les amis quand celui-ci sautera avec bruit). Mais, soudainement, il peut se projeter comme un missile et vous frapper l'oeil en lui causant des dommages sérieux et même permanents.

Les médecins nous disent qu'ils ont fréquemment des cas d'"oeil de champagne" à soigner. Les Français ont appris depuis longtemps, comment boire du champagne sans risque de devenir aveugle. — Voici comment on ouvre une bouteille:

Placez une serviette au-dessus de la bouteille, desserrez les mailles de fil de fer délicatement. Doucement, tournez de gauche à droite. LE PLUS IMPORTANT, ne tenez jamais la bouteille pointée vers le visage. Et à votre santé!



Vous avez le dernier mot

La semaine prochaine, nous espérons pouvoir vous donner des conseils importants sur les testaments. Il y va de vos droits...que vous ignorez peut-être...

* * *

Dans le cadre de l'année internationale de la Femme, un groupe d'étude de Saint-Georges-Powerview doit nous fournir un rapport...

* * *

"Le médecin des pauvres", chronique très suivie, nous reviendra la semaine prochaine. Au prix que ces consultations nous coûtent....profitons-en!

* * *

CONSEIL POUR NE PAS S'ETOUFFER: NE PAS "MANGER DU PROCHAIN"... Bonne semaine!

* * *



Une longue robe de Ronez réalisée en crêpe Pur Coton écru garnie à l'encolure, aux manches, à la taille et à l'ourlet de la jupe de dentelle ton sur ton.

Les robes, cet été

Les Robes reviennent en force! Fleuries ou unies. Des robes toutes en coton, et le choix sera bien difficile à faire. Il y a tant de jolis cotons...qui font de jolies robes!...

Pour cet été plein de féminité, des formes simples, de la souplesse et de l'ampleur donneront à la silhouette une ligne allongée et très fluide. Toutes les longueurs seront bonnes: sous le genou, à mi-mollet et pour le plein été pour les juniors, la cheville.

La robe chemisier est remise au goût du jour: manches larges au coude, col plat à rabat, boutonnée par une longue patte; les poches son plaquées, avec ou sans rabat. Les tissus: madras, popeline rayée.

La robe d'écolière "le sarrau": la plus nouvelle à encolure en V, le buste menu et la ceinture nouée dans le dos. Les tissus: toutes les toiles imprimées.

La robe "lingerie", pour les plus raffinées. Diaphane, elle est garnie d'incrustations de dentelle.

"ENTRE NOUS"

Les femmes dans la population active: tendances récentes -I

L'augmentation rapide du nombre de femmes dans la population active au Canada démontre que les femmes sentent le besoin d'exercer d'autres rôles que celùi d'épouse et de mère dans leur recherche d'épanouissement personnel. Bon nombre de femmes travaillent par nécessité financière, mais un nombre de plus en plus grand d'entre elles recherchent un emploi qui leur donne une satisfaction personnelle. Dans un discours qu'il a prononcé devant le **Vancouver Board of Trade**, le 29 novembre 1974, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Monsieur Robert Andras, a mis l'accent sur la naissance d'une philosophie sociale fondée sur la nécessité d'utiliser pleinement les aptitudes et les compétences de tous les membres de la société canadienne, y compris les femmes. Le Ministre affirmait: "Nous voulons tous apporter notre contribution à la société et sentir que nos pairs reconnaissent notre concours. Nos emplois peuvent être plus qu'une source de revenus. Ils peuvent nous donner un sentiment de fierté, de respect de soi et d'appartenance, le sentiment de travailler coude à coude avec les autres. Je crois fermement que nous avons le devoir de donner à tous les Canadiens, hommes ou femmes, la possibilité de travailler et de développer ainsi leurs capacités individuelles. Chaque membre de notre société a le droit de sentir qu'il fait partie de l'ensemble, qu'il n'est pas exclu. Je crois que le gouvernement doit favoriser de plus en plus le perfectionnement de tous ses citoyens et qu'il doit par ailleurs les aider à atteindre le degré d'autonomie qu'ils se fixent comme objectif." Les femmes s'affirment, à la fois comme groupe et comme personnes, afin d'obtenir des chances égales et ce, dans un contexte de liberté et de responsabilité personnelles. Les éducateurs, les conseillers en orientation, les employeurs et d'autres personnes renseignées peuvent favoriser cette évolution.

L'expansion économique, les changements sociaux, l'éducation, la formation, et les modifications apportées aux lois sont tous des facteurs qui ont contribué à faciliter l'entrée des femmes dans la population active au Canada. A tous les ans, il y a autant de femmes que d'hommes qui entrent sur le marché du travail. Le nombre de femmes faisant partie de la population active s'est accru de 98,000 par années, en moyenne, entre 1953 et 1973, augmentation légèrement plus forte que celle des hommes, soit 96,000. Si l'on se reporte à une période plus récente, soit celle de 1966 à 1973, on constate que la population active féminine a vu son nombre augmenter de 132,000 par année soit une augmentation à peu près équivalente, en moyenne, à celle des hommes (133,000).

Entre 1953 et 1973, le nombre de femmes faisant partie de la population active a augmenté en termes relatifs, à un taux deux fois et demie plus rapide (soit 5.0%) que celui des hommes (soit 1.9%). Entre 1966 et 1973 cependant, on note une augmentation rapide du nombre d'hommes dans la population active. Alors que le taux d'augmentation du nombre de femmes dans la population active se maintenait à 50% par année, le taux correspondant pour les hommes passait à 2.4%. Comme le taux d'augmentation de la main-d'oeuvre féminine a été beaucoup plus élevé que celui de la main-d'oeuvre masculine, la proportion des femmes à l'intérieur de la population active est passée de un cinquième, au début des années cinquante, à environ un tiers en 1973.

Une bonne partie de l'élan donné à l'augmentation du nombre de femmes dans la population active découle de l'augmentation de leur taux d'activité global. Ce taux est passé de 23.4% en 1953 à 38.7% en 1973. Les chiffres subdivisés par groupe d'âge illustrent qu'il y a eu, ces dernières années, une accélération de la tendance à la hausse du taux d'activité des femmes âgées de 20 à 24 ans et de 25 à 44 ans et un ralentissement de ladite tendance chez les femmes âgées de 45 à 64 ans. Il n'y a pas eu beaucoup de changement, entre 1953 et 1960, dans le taux d'activité des femmes âgées de 20 à 24 ans. On a noté une montée rapide de ce taux au début des années soixante. En effet, s'il se chiffrait à 47.2%, en 1953 et à 47.9% en 1960, il a grimpé à 62.5% en 1973. Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 44 ans est passé de 23.1% en 1953 à 30.5% en 1963 et à 44.5% en 1973, ce qui dénote une accélération pendant la période de 1963 à 1973.

Le taux d'activité des femmes âgées de 45 à 64 ans est passé pour sa part de 17.2% en 1953 à 30.5% en 1963 et à 37.8% en 1973, ce qui indique que son augmentation s'est ralentie au cours de la dernière période étudiée.

En décomposant le taux d'activité des femmes selon l'âge et l'état matrimonial, on se rend compte qu'en 1971 le taux d'activité des femmes mariées âgées de 14 à 24 ans a commencé à dépasser celui des autres femmes du même groupe d'âge. La tendance à la hausse relativement marquée que l'on constate au chapitre du taux d'activité des jeunes femmes mariées nous permet de supposer que le rôle d'épouse ne diminue en rien leur désir de faire partie de la population active.

Le taux d'activité des femmes mariées appartenant aux groupes des 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans est resté bien en decà de celui des autres femmes appartenant aux groupes d'âge correspondants. On peut donc en déduire que le rôle de mère diminue énormément leurs chances de faire partie de la population active. Le taux d'activité des femmes mariées appartenant aux groupes d'âge susmentionnés s'est élevé, ce qui indique que les femmes mariées désirent vivement retourner au travail après avoir élevé leurs enfants. L'attitude de la société et le comportement des deux conjoints à l'égard de la mère qui travaille limitent probablement le nombre de femmes mariées qui cherchent à faire partie de la population active. Ces attitudes changent cependant et une proportion de plus en plus forte de femmes mariées décident de retourner au travail après avoir élevé leurs enfants. Parmi les nombreux autres facteurs qui empêchent dans une certaine mesure les femmes mariées de faire partie de la population active, mentionnons le manque de garderies et d'emplois à temps partiel, la rigidité des horaires de travail et l'absence de moyens de transport appropriés.

De 1953 à 1973, l'augmentation du nombre de personnes employées a été, en moyenne et chaque année, plus forte chez les femmes que chez les hommes. Sur le plan de l'emploi, on a enregistré une augmentation de 91,000 femmes par année en comparaison de 85,000 hommes. EN termes relatifs, l'augmentation de l'effectif féminin a été un peu plus de deux fois et demie (4.8%) celle de l'effectif masculin (1.8%). Par conséquent, de 1953 à 1973, les femmes ont vu leur proportion de l'emploi total passer de 22.4% à 34.2%. *(à suivre)*

L'HUMANITÉ, AINSI QUE LE PROUVE SON HISTOIRE RÉCENTE, NON SEULEMENT MÉPRISE LA DOULEUR MAIS INCITE À LA DURETÉ ET À L'INSENSIBILITÉ. (Paul VI)

LES RÉGIONS

La Broquerie fête la Saint-Jean-Baptiste



Malgré le mauvais temps, la Saint-Jean-Baptiste 1975 a connu son succès habituel, à La Broquerie. Un millier de personnes sont venues participer aux différentes activités organisées dans le cadre de la Fête Franco-Manitobaine. Certaines de ces activités durent être annulées à cause de la pluie – deuxième fois en 78 ans – mais l'orage n'eut pas d'influence néfaste sur les enthousiasmes.

En haut à gauche, on reconnaît Mademoiselle Franco-Manitobaine 1975, Joanne Dumaine, entourée de ses princesses Thérèse Tougas (à sa droite) et Lise Fournier.

En haut à droite, la pianiste de la famille Laroche qui a animé le couronnement de la reine.

En bas à droite, Marie Jubinville, du Ministère des Affaires culturelles de la Province, remet à Jeannine Kirouac le premier prix du concours de personnalité féminine.





Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Marcel Marin, remercie tous les organisateurs et tous ceux qui ont participé à la Fête franco-manitobaine. Nous regrettons les intempéries qui ont quelque peu nui au succès que nous espérions. Le tournoi de balle qui devait avoir lieu ce dimanche-là a été remis au dimanche, 6 juillet. Vous êtes de nouveau invités.

Lorette

À l'Institut collégial

Pour la première fois depuis plusieurs années, le 18 juin 1975, se déroulait à l'Institut Collégial de Lorette la soirée de la distribution des trophées athlétiques et académiques assignés aux meilleurs élèves. Parents, élèves et professeurs ont fièrement participé à cette merveilleuse soirée qui a débuté par un banquet délicieux préparé par Mme Ruth Griffith, l'Institutrice d'art culinaire de notre école. Ensuite, on a procédé à la distribution des trophées.

Aux Etoiles sportives de Lorette, M. Cameron Bowie a fait la présentation des trophées athlétiques dont les plus distingués furent, au niveau secondaire, Robert Gauthier et Michelle La Roque, et au niveau intermédiaire, Denyse Manaigre, Patrick Van Osch, Linda Dreger et Gérald Grossman.

Le plus grand trophée de l'athlète étoile de l'année 1975 fut décerné à Michelle La Roque.

La présentation des trophées académiques fut faite par M. Joseph Combiadakis en décernant des trophées aux élèves les plus méritants; au niveau secondaire, Susan Dunlop, et au niveau intermédiaire, Gail Grossman. D'autres trophées furent remis par M. Gilbert Sabourin, le Directeur, pour le succès académique, à Jeannine Dubois, Lynn Pineau, Valerie Hiebert, Georgette Hince, Bernadette Grégoire, Monique Roque, Gisèle Vielfaure, Jacqueline La Roque et Michelle Tétreault.

Les trophées de "civisme" furent accordés aux élèves pour responsabilité et participation active par M. William Grossman, représentant des Commissaires de la Division Scolaire Seine: à Angèle Abraham, Roland et Ronald Sarrasin, Annette Racine, Lyne Desorcy, Patrick Van Osch, Linda Dreger et Bruce Bédard.

Enfin, des trophées spéciaux, offerts en partie par les différents groupes de la communauté de Lorette et en partie par la Ligue des Femmes Catholiques, les Chevaliers de Colomb et les Soeurs de Saint-Joseph, furent distribués par Mme Laurette Durand et Soeur Cécile Trudeau. Les élèves méritants de ces trophées furent Anna Gauthier, Helen Bernat, Annette Désautels, Bernadette Grégoire, Robert Gauthier, Melody Nield, Marc Raymond, Patricia Beaulieu, Victor Boulet, Claude Racine et Jeannine Bohémier. Suite à la présentation des trophées, Mme Madeleine Cournoyer remit aux élèves les certificats de leur cours pour permis de conduire.

La soirée se termina joyeusement par la danse et la musique organisées et présentées par Robert Gauthier.

Le comité d'organisation offre à tous ces élèves méritants des félicitations sincères. Que la marque du succès qui est justement la valeur de ces trophées et de cette belle soirée reste parmi nos élèves pendant plusieurs années scolaires et bien longtemps après.

* * *

Le mercredi, 18 juin 1975, Mme Madeleine Cournoyer, responsable du Cours de conduite des voitures (Drivers' license), distribua 24 certificats aux élèves du Cours secondaire de Lorette, et tous ont bien réussi. Quoiqu'il faille beaucoup de persévérance pour un si grand nombre d'élèves, elle a fait du beau travail et mérite toutes nos félicitations. A l'an prochain. Madeleine est aussi la secrétaire du club de curling.

* * *

Samedi, le 21 juin, la cérémonie annuelle pour les finissants de Lorette, marquait le début d'une nouvelle étape pour dix-neuf étudiants. A deux heures, les finissants de l'Institut Collégial de Lorette, vêtus de leurs toges, se rendaient en procession, à l'église. Après les cérémonies à l'église, on se rendait à l'école secondaire pour les discours et la distribution des diplômes. M. William Grossman présentait à Susan Dunlop, la médaille d'excellence et Barbara Lemieux acceptait la bourse de mérite. Soeur Amanda Desharnais, une ancienne institutrice de l'Institut, était l'invitée d'honneur. Elle fit part aux finissants de certaines vertus essentielles qu'il ne faut jamais perdre de vue afin de mieux réussir dans la vie. Mlle Jeannine Bohémier s'adressa à l'auditoire, au nom des finissants, pour remercier parents, amis et professeurs de leur contribution à leur éducation. A la fin de la cérémonie, les finissants présentaient à M. Gilbert Sabourin; une plaque commémorative en guise de remerciements pour ces trois années de patience, de dévouement et de persévérance. En soirée, les finissants se rencontraient à la salle paroissiale d'Ile-des-Chênes pour la danse d'adieu. Vendredi, le 27 juin, les finissants se rendront chez Koko's, à Winnipeg, pour souper. Félicitations à tous et bonne chance!

Les finissants de 1975, désirent remercier plusieurs personnes pour leur temps et leur dévouement concernant les arrangements pour la cérémonie: un gros merci à Lise Lacroix, Annette Racine, Soeur Simone Trudeau, Soeur Lucie Arpin, M. Gilbert Sabourin et tous les autres qui ont contribué au succès de la journée. MERCI!!

Voici les noms des finissants: Angèle Abraham, Bonita Augustine, Jacqueline Beauchemin, Doris Bohémier, Jeannine Bohémier, Suzanne Champagne, Murray Demeyer, René Dorge, Susan Dunlop, Karen Gauthier, Julie Gobeil, Lise Lacroix, Barbara Lemieux, Aline Lecomte, René Lacroix, Claude Simard, Melody Nield, Annette Racine, Martha Van Osch.

Honneur, félicitations aux professeurs et étudiants de Lorette pour ce beau succès.

Rosa Therrien

(Somerset, voir page 6)

Le Séminaire

La journée du 22 juin dernier fut une journée bien remplie au Séminaire. Il y avait tout d'abord à 16h30 notre célébration eucharistique de fin d'année organisée par les gars et où les parents étaient invités à participer.

Après la célébration, il y eut une assemblée générale spéciale des parents où ont été discutées les prévisions budgétaires 1975-76, le coût de la pension et le projet "Elan 76" de l'association des parents. Un délicieux buffet froid servi par les religieuses, a su régaler tout le monde.

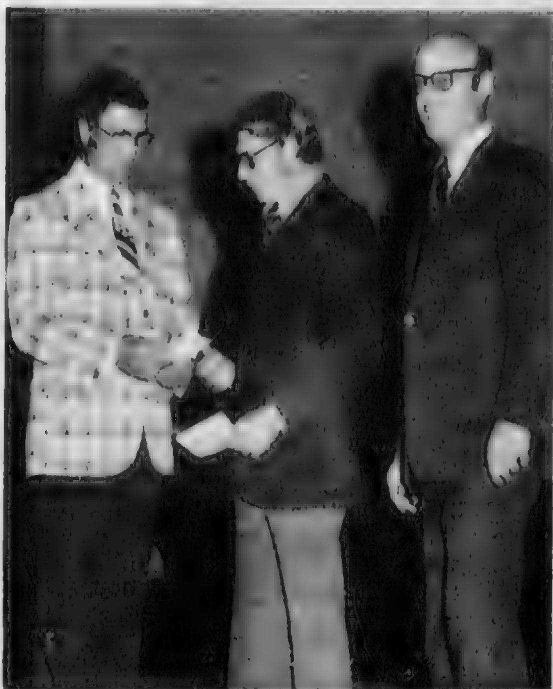
C'est à 20h00 que débuta au Centre Culturel Franco-Manitobain, la soirée annuelle de fin d'année qui avait pour thème: "Ça vaut la peine". Laurent Legal souhaita la bienvenue à tous par son interprétation du chant "Bienvenue". Les étudiants de 8e et de 9e année présentèrent la pièce "L'art de se compliquer la vie"; et les étudiants de 10e et de 11e année présentèrent la pièce: "Le financier et le savetier". Guy Charrière et Alain Boucher surent nous entretenir par leurs chants mélodieux et quelques jeunes de 8e année nous firent rire par leurs farces. Le tout s'est bien déroulé sous l'habile direction du maître de cérémonie, Colin Bourgeois.

Au cours de la soirée, il y eut la proclamation et la distribution des prix pour l'année scolaire 1974-75, par l'abbé Allen Soucy, Jules Comeault et Denis Rémillard.

Par la suite, les Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface, représentés par M. Lucien Rioux, présentèrent au président de l'Association des Parents, M. Raymond Delaquis, un chèque de mille dollars au Fonds-Bourse du Séminaire, pour venir en aide aux étudiants dans le besoin. M. Delaquis s'adressa à la foule pour quelques minutes et remercia au nom de tous les parents: l'abbé Allen Soucy et Denis Rémillard pour leur beau travail au Séminaire durant les deux dernières années. Pour souligner leur départ, M. Delaquis leur remit en guise d'appréciation une obole.

Le tout se termina par un chant composé par Daniel Boucher et Richard Chartier et interprété par Daniel Boucher en l'honneur des cinq finissants.

Ce fut une soirée des plus agréables.



L'abbé Allen Soucy reçoit, pour le fonds bourse du Séminaire, un chèque de $1000.00 présenté par M. Lucien Rioux, grand chevalier du Conseil de Saint-Boniface des Chevaliers de Colomb. De gauche à droite, l'abbé Allen Soucy, directeur au Séminaire, M. Lucien Rioux, grand chevalier, M. Raymond Delaquis, président de l'Association des Parents du Séminaire.

Saint-Eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

La Sainte-Catherine

A l'école de Saint-Eustache, on avait l'habitude de fêter la Sainte-Catherine. Au début, certains élèves apportaient de la cassonade pour faire la tire. La fête se déroulait d'ordinaire un vendredi mais toujours après les heures de classe et le plus près de la date même du 25 novembre. C'était vraiment une fête. En attendant que la tire soit prête, on exécutait quelques chants canadiens. Pour faire refroidir la tire, les élèves la déposaient dans les assiettes en granit mises sur la neige. Malgré le fameux "box stove" du temps, il n'y a eu aucun accident. Avec les années, M. Amédée Beaudin, alors commissaire et secrétaire de l'école, envoyait un gros sac de cassonade pour la tire avec la permission de fêter un peu plus tôt dans l'après-midi. Il était plaisant de voir la jeunesse étirer et déguster la tire. Chacun retournait à la maison content de la fête. Les élèves revenaient le lundi avec le souvenir d'avoir fêté à leur goût et l'espoir que l'année suivante on recommencerait.

Séances

Chaque année, on préparait une séance pour la Noël à la fin du premier semestre. Chaque classe y allait de son numéro: saynète, chant, récitations, etc, Sr M. Saint-Wilfrid, maintenant à sa retraite, mentionne qu'il ne fallait rien négliger du programme scolaire. Une telle préparation comportait évidemment du travail supplémentaire, dit-elle, mais on se rendait vite compte que pour les enfants c'était un excellent moyen de pouvoir s'exprimer correctement en public et d'y vaincre la gêne. Qui n'a pas souvenance parmi les plus anciens de quelques scènes dramatiques tels que: "La vengeance du bandit", l'Orpheline des pyrénées, etc. etc.? "Les trois prunes" et d'autres pièces ou comédies locales, exécutées sur la scène ont procuré des réjouissances inoubliables et ont certes encore aujourd'hui l'honneur d'être rejouées. Remplir des rôles de personnages âgés avec des élèves de 13 à 15 ans n'était pas toujours facile. Puis, c'était le dépouillement de l'arbre de Noël. Chaque élève recevait quelques friandises et un ou deux fruits. L'assistance était nombreuse; la vieille salle paroissiale était comble. Enseignants et élèves, bien qu'un peu fatigués, en sortaient enrichis et tous, y compris les parents, retournaient chez eux fiers et satisfaits.

L'enseignement

En ce temps-là, l'enseignement était bien pénible, de nous raconter cette même institutrice qui a débuté à Saint-Eustache en 1914. Les élèves ne comprenaient pas un mot d'anglais et il fallait l'enseigner. Dire qu'aujourd'hui,



Sur cette photo nous apercevons la vieille école du village de Saint-Eustache telle qu'elle apparaissait encore en 1947. A l'extrême droite, nous voyons le temple paroissial actuel et à gauche, une autre école, celle qu'on avait surnommée "la p'tite université". L'excavation démontre l'emplacement du futur établissement scolaire.

c'est tout l'opposé: autres temps, autres moeurs. Actuellement on rencontre plusieurs de nos petits Canadiens français qui ne parlent que l'anglais!!! En classe, selon la direction du vent, le local se remplissait de fumée et nous en avions à respirer. Un poêle, fabriqué de tôle épaisse tout-usage, était installé dans chaque classe. Quand il faisait très froid, instituteurs et élèves "gelaient des pieds et cuisaient de la tête". Que dire maintenant de la propreté des classes? On respirait de la poussière pendant un bon quart d'heure. Les classes étaient balayées par les élèves; le balayage terminé, la poussière retombait. Le lendemain, avant l'époussetage chacun pouvait écrire très facilement son nom sur les pupitres poussiéreux. Les jours de pluie, avec le "gumbo", les élèves arrivaient à l'école les pieds plus gros que la tête. Il n'y avait pas de gravier sur les chemins et pas de trottoir devant l'école. Un ou deux décrottoirs étaient insuffisants pour décrotter les chaussures. La boue était déposée et, sans exagération, il fallait nettoyer le seuil de la porte et le perron avec une pelle. Et les élèves n'étaient pas dotés de grandes bottes comme aujourd'hui. Dans la vieille école du village, il n'y avait pas d'électricité, ni d'eau courante; les toilettes (les "back houses") se trouvaient à l'extérieur. Pour boire, les élèves utilisaient des gobelets de papier. Comme maintenant, cette école était mixte mais l'édifice ne comprenait que quatre locaux de classe, le hall d'entrée, deux escaliers, et en haut, une autre pièce. En outre, quatre écoles, à divisions multiples, contrôlées en tout ou en partie, par les catholiques, s'ajoutaient à l'école du village. L'Ecole Chabot, située à quatre milles au nord-ouest a été déménagée en 1963 et sert depuis pour d'autres fins. Toutes les autres écoles de rangs ont peu à peu suivi le même sort. Dans toutes ces écoles chaque professeur se consacrait corps et âme à sa tâche. A l'horaire, tout y était, préparation de classe comprise, correction et les enfants avaient du travail scolaire à faire à la maison tous les soirs. Pour toute la gent écolière les récréations se prenaient à l'extérieur; les professeurs exerçaient une surveillance active auprès de leurs élèves; les jeux étaient de rigueur. Le midi, la majorité des professeurs n'avaient qu'une demi-heure pour le dîner. Pour les habitués — ceux qui avaient quelques milles à parcourir pour venir à l'école — c'était toujours le même procédé routinier. Ils prenaient leur boîte à lunch qu'ils avaient rangé près du poêle le matin et mangeaient quelques sandwichs. Dans la cour, aux temps alloués à la détente, petits et grands s'amusaient gaiement. Chaque jour, la classe prenait fin à quatre heures. Beau temps, mauvais temps, il fallait hisser le "Union Jack" au grand mât selon l'exigence de la loi provinciale. Certaines gens ont souvenance que M. Henry Ramsay marchait trois milles et demi à pied à travers champs pour se rendre à son école de la Colonie de la Rosedale. Mlle Bertha Ménard a débuté dans l'enseignement près de chez elle. Elle s'y rendait avec son poney attelé à une charrette anglaise.

Vers 1940, on a transporté sur le terrain de l'école une maison achetée de M. Edmond Benoit, qu'on avait surnommé la p'tite université pour y loger les commençants parce que les quatre classes étaient remplies. En ce temps-là, en été, une série de bogheis et de charrettes à deux roues s'alignaient à proximité de l'écurie située non loin de l'école du village; l'hiver, c'étaient les carrioles et la célèbre "caboose", (la "cab house"). Qui ne se souvient pas du chemin des écoliers? C'est à lui que nous devons quelques-uns de nos plus chers souvenirs d'enfance. Les temps changent...De nos jours on a centralisé les établissements d'enseignement. On a mis sur pied un système de transport pour les élèves. L'autobus d'écoliers fait quotidiennement et à heure fixe "son plein de têtes blondes" qu'il livre à l'instituteur ou institutrice.

[*a suivre*]

MINISTÈRE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour aires d'attente — Aéroport de St. Andrews," seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 21 juillet, 1975 pour: aménagement de trois aires d'attente pour les voies de circulation et une nouvelle partie de la voie de circulation "E" à l'Aéroport de St. Andrews, St. Andrews, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

MINISTÈRE des TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour alignement d'approche visuel Aéroport de Flin Flon", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 18 juillet, 1975 pour: installation de systèmes d'alignement visuel sur pistes 18 et 36 et travaux alliés à l'Aéroport de Flin Flon, Flin Flon, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

CONGRÈS À BRANDON

L'Institut agricole du Canada tenait la semaine dernière à Brandon son congrès annuel, formé de quelque neuf sociétés professionnelles à caractères agronomiques ou para-agronomiques. L'une d'elles, la société canadienne d'économie rurale, avait invité comme conférencière Mme Beryl Plumptre, présidente de la commission de surveillance des prix alimentaires.

Mme Plumptre a insisté, dans son discours prononcé lors du congrès à Brandon, sur l'urgence d'une politique alimentaire nationale à long terme. Après deux ans à la présidence d'un organisme comme la commission de surveillance des prix, Mme Plumptre en arrive à la conclusion que l'absence d'une telle politique nuit à la fois aux producteurs et aux consommateurs. Il n'y a pas, selon elle, absence complète de politique alimentaire au pays, mais la production, la distribution et la consommation alimentaires sont affectées par une multitude de politiques issues de tous les niveaux de gouvernements, les uns chevauchant les autres, et il y a parfois contradictions entre les politiques de deux ministères d'un même niveau de gouvernement.

Pour Mme Plumptre, les rumeurs qui circulent au sujet d'un contrôle sur le commerce international des oeufs constituent un bon exemple. "Je suis curieuse" a-t-elle dit "de savoir comment le ministère fédéral de l'industrie et du commerce entend ajuster sa politique avec celle du ministère de l'agriculture en ce qui concerne les échanges entre le Canada et les Etats-Unis." Mme Plumptre croit fermement qu'il est impossible de définir au pays une politique alimentaire globale; elle mentionne par exemple,

qu'un comité ministériel a été créé il y a environ un an dans le but de coordonner les programmes alimentaires des différents ministères; elle verrait avec plaisir l'apparition d'un livre blanc sur le sujet.

Une politique alimentaire nationale, c'est tellement possible au pays qu'au moins une province, le Québec, consacre des efforts sérieux à ce sujet.

Bien sûr des conflits pourraient naître entre les provinces ou le fédéral et de là, nécessité d'une politique nationale. S'il n'y a pas encore de politique nationale de l'alimentation au Canada c'est, croit Mme Plumptre, que les canadiens n'ont jamais éprouvé d'inquiétudes pour se nourrir; ils ne pensent donc pas à planifier. En attendant, poursuit Mme Plmuptre, il faut presque être un expert en droit constitutionnel pour comprendre, par exemple, le système d'inspection des viandes qui est tantôt du ressort fédéral, tantôt du ressort provincial, quand il ne tombe pas tout simplement sous la responsabilité municipale.

Il y a comme cela au pays, au moins vingt-cinq ministères, organismes ou départements de qui relève le soin de réglementer un aspect ou un autre du système alimentaire. Pas surprenant de conclure Mme Plumptre, que depuis la création de la commission de surveillance des prix des produits alimentaires, le public lui ait demandé constamment d'identifier le méchant, le grand coupable de la hausse des prix que l'on pourrait alors exécuter.

C'est donc selon elle, au cours de périodes difficiles comme celle que nous traversons, qu'une bonne politique alimentaire serait nécessaire. Elle ne comprend donc pas pourquoi le Canada ne s'est pas encore donné de ligne de conduite en ce domaine à un moment où ailleurs dans le monde, la nourriture devient presque une arme politique, voir même militaire.

Cela est très significatif puisque selon elle, un pays est ce que ses citoyens mangent.

LA TAILLE DES SABOTS DE VOS VACHES LAITIÈRES

C'est le mardi 8 juillet à 13 heures sur la ferme de M. Bill Brooks à 3 milles à l'ouest et 2 milles et demi au sud d'Anola que vous pourrez assister à une démonstration de taille des sabots des bovins en employant table mobile de coupage.

C'est le Docteur Jos Meek des services vétérinaires du laboratoire provincial qui fera la démonstration de cette taille. Cette table mobile dont les avantages vous seront démontrés, bascule l'animal exposant ses sabots à quelques pieds du sol permettant ainsi d'accomplir plus aisément un meilleur travail.

Selon M. Pete Herner, spécialiste laitier du ministère, les problèmes causés par les déformations des sabots sont plus fréquents chez les vaches laitières parce qu'elles n'ont pas comme les autres bovins en liberté, l'occasion d'user elles-mêmes la corne de leurs sabots.

Des soins appropriés comprenant des tailles régulières peuvent prolonger la longévité de productivité des vaches laitières de 3 à 4 ans.

L'allongement démesuré des ongles des vaches laitières est un problème commun dans la province en raison de l'emploi de la stabulation libre et des périodes de plus en plus longues où les bêtes sont nourries à l'intérieur des étables.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porc en août 1975:	78$75	moins	0$85
Porcs sur pied en août 1975:	52$10	moins	1$30
Boeuf sur pied en août 1975:	47$80	moins	2$50

La revue des marchés à Toronto

La vente des animaux de boucherie a été inégale toute la semaine. Les prix des boeufs étaient à peine stables et même à la baisse tandis que ceux des taures demeuraient stationnaires.

Les vaches se maintenaient généralement aux mêmes prix que la semaine précédente mais fléchissaient légèrement à la clôture. Les prix des taureaux étaient fermes et même à la hausse.

Les animaux d'élevage et d'engraissement de qualité se vendaient activement à des prix à la hausse, ceux de qualité inférieure étaient plus difficiles à vendre.

Les prix des veaux de boucherie étaient à la baisse, ceux de choix se vendaient 2$ du 100 livres moins cher.

Les prix des porcs étaient généralement en hausse.

Les prix clôturaient:

Boeufs cat. A 1-2, 49$ à 52$, ventes à 52$90; Taures cat. A 1-2, 45$ à 48$, ventes à 48$90; Vaches cat. D 1-2, 26$ à 28$, ventes à 30$; D-4, 16$ à 23$; Taureaux Bons, 26$ à 28$, ventes à 30$; Les prix des porcs variaient de 70$55 à 72$50 clôturant jeudi à 72$50.

Sur le marché de Winnipeg

La vente des animaux de boucherie a été bonne et les prix variaient de stationnaires à 2$ en hausse.

La demande a été forte dès le début de la semaine et les boeufs se sont bien vendus malgré leur faible poids. Les taures peu nombreuses sur le marché se sont vendues rapidement et les acheteurs étaient moins difficiles dans leurs choix en ce qui à trait au poids.

Les prix des vaches, stationnaires au début de la semaine, montaient mardi de 1$ pour les premières catégories et 2$ dans les catégories inférieures, clôturant 1$ à 2$ plus cher que la semaine précédente.

Les prix des taureaux montant de 50¢ à l'ouverture augmentaient de 1$ à 2$ mardi en raison de la demande pour ensuite décliner vers la fin de la semaine et clôturer 50¢ plus cher que la semaine précédente.

Bien que 4,000 porcs supplémentaires aient été vendus pendant la semaine, leurs prix étaient à la hausse variant de 46$90 à 48$35 pour clôturer vendredi à 46$75.

Recu cette semaine:

4,850 animaux de boucherie comparativement à 4,700 l'an dernier. 330 veaux comparé à 350 l'année précédente. 14,750 porcs contre 12,600, et 150 moutons et agneaux contre 300 l'année passée.

Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 700 au Manitoba, 615 en Ontario et 60 en Alberta.

NÉCROLOGIE



M. Denis LUSSIER

Le lundi 16 juin 1975, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 36 ans, M. Lussier, époux bien-aimé de Jeannette Lussier, du 1092, avenue Betournay.

Denis naquit à Sainte-Elisabeth, Man., où il compléta son cours élémentaire, puis poursuivi ses études secondaires au Collège Saint-Joseph d'Otterburne. En 1962 il recevait son diplôme de Bachelier es Arts et de Bachelier en architecture de l'université du Manitoba. Denis était partenaire dans la firme Gaboury, Lussier, Sigurdson depuis quelque dix ans. Il était un homme très actif dans sa communauté. Il laisse pour pleurer sa perte, outre sa femme Jeannette; trois fils, Jacques, Patrick et Paul, et une fille Francine, tous à la maison; sa mère, Mme Cécile Lussier; deux frères, Claude de Saint-Vital, Matt de Saint-Pierre; deux soeurs, Mme Léo Fontaine (Diane) de Calgary, et Ginette de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 18 juin. Les porteurs actifs étaient MM. Gilbert Lussier, Clément LeClaire, Gérald Bourrier, Ron Gratton, Laurent Robidoux et Norman Picard. Les porteurs honoraires, MM. Adrien Gaboury, Etienne Gaboury, Léo Clément, Lucien Guénette, Marcel Champagne et Germain Champagne.

REMERCIEMENTS

La famille Lussier désire remercier les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de prières, tributs floraux, messages de condoléances, par leur assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion de sa dure épreuve. Un merci spécial à M. l'abbé Léo Couture, qui dirigea les prières et concélébra la messe avec les abbés Maurice Deniset-Bernier et Louis Laurencelle. Un merci aussi à la Ligue des Femmes Catholiques et aux autres dames, qui préparèrent et servirent un goûter après les funérailles. Des dons au Manitoba Cancer Research Foundation au lieu d'offrandes de fleurs seraient appréciés.

■

"LA SAGESSE A SES EXCÈS ET N'A PAS MOINS BESOIN DE MODÉRATION QUE LA FOLIE."

(Montaigne)

■



LA VÉRITE

Si quelqu'un dit: "J'aime Dieu", et a de la haine pour son frère, c'est un menteur. celui qui n'aime pas son frère qu'il voit ne saurait aimer Dieu qu'il ne voit pas. (S. Jean, 4, 20)

L'immigration (suite)

bien su ce qu'il était et ce qu'il voulait être. Il est surtout un amalgame de groupements culturels, qui co-existent autant qu'elles ne coopèrent, les uns plus dominants et aspirant au développement, les autres se résignant à disparaître, satisfaits de partager le bien-être matériel du pays.

D'où cette politique d'immigration du passé formulée de façon surtout négative, préoccupée surtout de sécurité, et d'emploi, D'où, d'un autre côté, cette prétention ou aspiration de chaque groupe ethnique ou racial de vouloir transposer un autre coin de son pays d'origine au Canada.

Le Canada semble pris dans un dilemne entre devenir une nation ou devenir un gîte humanitaire de l'univers. En ce dernier cas, il serait le seul pays du monde à agir ainsi. Déjà deux de ses nationalités ont le titre de "Groupes fondateurs", et il y en a trois si l'on inclut les aborigènes. Mais que deviendra-t-il si l'on continue à accepter des immigrants de 132 pays différents et une politique de multiculturalisme que certains immigrés de Winnipeg voudraient supplanter à la politique plus établie de biculturalisme?

Nous vous laissons à penser, à vous législateurs fédéraux, des conséquences ultimes d'une telle politique sur l'unité canadienne, sur la formation d'une nation qui suppose cohésion de mentalités et coopération naturelle.

Quant aux critères de choix des immigrants ils semblent assez judicieux; ils doivent cependant être complémentés par des quotas généraux et spécifiques établis selon les besoins économiques et les besoins socio-culturels du Canada.

Les études d'adaptation de la quatrième brochure du Livre vert aboutissent à des conclusions plutôt optimistes. Nous remarquons cependant que les critères employés sont à la fois partiels et subjectifs. L'important serait d'analyser aussi les attitudes des Canadiens d'origine envers ces nouveaux venus. Ceci nous donnerait une vue plus fondamentale de l'adaptation des Canadiens entre eux. C'est aux Canadiens établis à dire ce que doit être le Canada.

Concrètement nous pensons que le programme d'immigration est à revoir dans le sens suivant:

1. le service d'immigration devrait dépendre du Secrétariat d'Etat pour que les désirs socio-culturels du Canada soient considérés autant que les besoins de main d'oeuvre.

2. les bureaux d'immigration devraient être limités à un nombre déterminé de pays.

3. le caractère socio-culturel devrait être davantage souligné dans l'information et son appât matériel rendu plus discret.

4. les droits de citoyenneté devraient être égaux pour tous.

5. les cérémonies accordant le titre de citoyen devraient chercher davantage à susciter une loyauté à la communauté canadienne plutôt que d'insister sur une modalité internationale de notre structure politique.

EN SOMME: NOUS FRANCO-MANITOBAINS

- descendants des pionniers de l'Ouest du Canada,
- rattachés même par le sang aux aborigènes du pays,
- porteurs de la langue prédominante de l'Ouest au 19e siècle, langue officielle de l'Acte du Manitoba,
- hôtes et bons voisins de multiples groupements d'immigrés,
- premiers bâtisseurs d'écoles et d'hôpitaux pour toutes gens,
- porteurs longtemps négligés de la culture française au Manitoba,
- foyers producteurs de personnages d'envergure nationale,
- bilingues presqu'à l'unanimité,
- fournisseurs assidus de professionnels et fonctionnaires bilingues des grands centres de l'Est canadien,
- bref, porteurs de l'idéal canadien comme peu d'autres milieux.

Nous voulons que nos besoins et aspirations soient considérés et reflétés dans toute nouvelle politique d'Immigration.

■

"NE FIT-ON QUE DES ÉPINGLES, IL FAUT ÊTRE ENTHOUSIASTE POUR Y EXCELLER."

(Diderot)

■

"LE RIRE EST LE SEL DES PRÉOCCUPATIONS LES PLUS SÉVÈRES ET PERMET DE LES MIEUX ASSIMILER".

(Léon Daudet)

J'AVAIS L'IDÉE PARFAITEMENT INOPPORTUNE QUE TOUTE CHOSE DEVAIT SE FAIRE CONVENABLEMENT ET AVEC ORDRE.

(Rudyard Kipling)

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Bâtiment Centre Electrique — Aéroport de Saskatoon", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 25 juillet, 1975 pour: construction d'un bâtiment centre électrique pour balisage, pouvoir primaire et travaux alliés à l'Aéroport de Saskatoon, Saskatoon, Sask.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Réparations de Piste-Aéroport de Churchill" seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 22 juillet, 1975 pour: réparations et revêtement en béton bitumineux sur la Piste 15-33 et la voie de circulation B a l'Aéroport de Churchill, Churchill, Manitoba.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

MINISTÈRE des TRANSPORTS
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Feux aéronautiques et système d'alignement d'approche visuelle - Aéroport de Saskatoon, seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 25 juillet, 1975, pour: Partie I — Installation de nouveaux câbles souterrains pour les feux aéronautiques et circuits de puissance existants, Partie II — Installation d'un système d'alignement d'approche visuelle sur Piste 14 et travaux alliés à l'Aéroport de Saskatoon, Saskatoon, Saskatchewan.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301—391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

D.A. Lane
Administrateur,
Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada.

COMMUNIQUÉS

SESSION ALPEC À SAINT-BONIFACE. — A-L-P-E-C. ...Animation et Liturgie Par l'Expression et la Communication.

C'est du 11 au 15 août prochain (lundi au vendredi inclusivement) que se tiendra à Saint-Boniface au sous-sol de la Cathédrale — ouverture à 9h a.m. — la session ALPEC sous la direction d'animateurs spécialisés. Cette session est un projet conjoint des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg. . . auxquels sont invités les diocèses de l'Ouest Canadien.

Douze ateliers liturgiques de références et d'expression dans la ligne des nouveaux ministères seront offerts tel que atelier d'expression orale pour lecteurs, atelier d'assemblée et chant choral, atelier d'ensemble instrumental, atelier de guitare, atelier de communication par les moyens d'audio-visuels, etc. etc.

La session ALPEC est une occasion exceptionnelle de ressourcement tant pour les paroisses, que pour les éducateurs et toutes personnes désireuses de découvrir ou perfectionner soit leurs possibilités de créativité soit leurs qualités d'animateur. En somme ALPEC offrira d'excellents moyens d'améliorer les célébrations liturgiques dans nos différents milieux.

L'Université Laval reconnaît, pour ceux qui le désirent, par l'intermédiaire de la Direction de l'Extension de l'Enseignement, les sessions ALPEC de cinq (5) jours, comme équivalent du cours CAT — 13793 en catéchèse (2 crédits).

Si possible s'inscrire avant le 5 juillet.

Frais d'inscription pour toute la session: $10.00

Pour ceux et celles qui désirent héberger au Petit Séminaire frais de chambre et Pensions: $40.00 ... du dimanche au vendredi.

Pour formule d'inscription ou autres détails s'adresser à

SESSION ALPEC, Centre de Pastorale,
622, avenue Taché, Saint-Boniface, Man.
R2H 2B4; Téléphone; 247-9851

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50
(6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone : 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et Notaires
201 - 185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R. L. BÉTOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
— 942-5263

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone : 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau: 956-2970
Résidence: 253-2554

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ
50, Baie Penticton
R2J 1S9 253-0117

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Ferblantiers


LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

TV-Radio

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant : Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

on demande

LA LIBERTÉ
demande
UN AGENT PUBLICITAIRE
Possibilité de revenu intéressant
(15,000 — $16,000)
Adresser résumé de carrière à
M. le directeur
LA LIBERTÉ
Case postale 96
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

No 4

OFFRE D'EMPLOI

La division scolaire de Saint-Boniface requiert les services d'une auxiliaire scolaire à demi-temps pour l'école Guyot pour septembre prochain. Prière de communiquer avec Mme Thérèse Meissner soit par téléphone, 253-8038, ou soit par écrit au

Burèau Central
50, chemin Monterey
Saint-Boniface, Man.
R2J IXI

ON DEMANDE DES PERSONNES

31606 – Facturier. Salaire, $400 à $500 par mois. Expérience requise.
31843 – Concierges. Salaire $3.00 de l'heure. Travail de nuit.
31844 – Récupérateur de vieux métaux. Salaire, $2.30 et plus de l'heure
31867 – Bobinier. Salaire, $4.00 de l'heure. Expérience requise.
31885 – Cuisinier. $110 à $135 par semaine. Heures de travail variables.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Centre de Main-d'œuvre du Canada / Manpower and Immigration — Canada Manpower Centre — 283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

Scotia BANK

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

STÉNOGRAPHE

Pour Saint-Boniface requis immédiatement par La Banque de la Nouvelle-Ecosse

– Minimum de 45 mots à la minute
– Doit parler couramment l'anglais et le français
– Expérience antérieure de bureau de préférence mais non essentielle
– Salaire initial minimal — $475 par mois

Pour plus de renseignements se rapportant au poste ci-dessus, veuillez appelez Diane Campbell au 943-7846.

Le poste ci-dessus est accessible aux candidats des deux sexes.

COMMIS-DACTYLO III

Département du Procureur Général, Services Judiciaires.

TRAITEMENT ANNUEL:

$6,012 – $7,680 per annum. (SUJET A REVISION)
Sous la direction du Greffier de la Cour.

FONCTIONS:

Doit agir en tant que secrétaire au Juge de la Cour de Comté, au Juge de la Cour Provinciale, et au Procureur de la Couronne. La position comprend plusieurs responsabilités; entr'autres transcrire la correspondance générale d'une nature judiciaire. En plus, la position comprend des fonctions administratives, telles que maintenir un système de fiches, établir un calendrier de rendez-vous et de réunions; agir comme réceptionniste et maintenir des dossiers, etc.

COMPÉTENCE:

Avoir terminé une 11e année scolaire, un cours de secrétariat, avoir trois ans d'expérience dans un bureau, de préférence dans le domaine légal, être capable de taper à la machine un minimum de 60 mots à la minute, transcrire avec précision une dictée de 100 à 120 mots à la minute. Compétence dans l'opération d'un dictaphone; communiquer effectivement avec le public. Posséder une très bonne connaissance du français et de l'anglais.

Faire demande en écrit en référant au numéro 662, avant le 7 juillet, 1975, à la Commission du Service Civil du Manitoba, Chambre 154, Palais Législatif, Winnipeg, Manitoba, R3C 0V8.

LA LIBERTÉ

cherche un

DIRECTEUR

Les intéressés sont priés de faire parvenir, avant le 15 juillet 1975, leur curriculum vitae à:

Monsieur Maurice Gauthier, président
PRESSE-OUEST LIMITÉE
534, rue Bourgeault
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2Z6

"La commission scolaire de Gravelbourg désire ENSEIGNANTS pour les positions suivantes:

1) 3e année — classe désignée
2) 6e année — classe désignée
3) Français (A.C.F.C.) en 8-9-10; religion en 10-11-12; science en 9.

S'adresser, en donnant renseignements, à A.H. Lepage, sec.-trés., C.P. 748, Gravelbourg, Sask. S0H 1X0

Trust Royal
Agent d'immeuble

LA COMPAGNIE ROYAL TRUST
requiert
LES SERVICES D'UN PERSONNEL DE VENTES COMPÉTENT
en matière de
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

La compagnie à transactions immobilières – la plus considérable et la mieux connue d'un océan à l'autre – est en voie d'élargir ses cadres en conséquence d'une année fructueuse.

Si vous ambitionnez un meilleur emploi avec espoir d'avancement; si les assurances – groupe, vie ou accidents – le marché à prime et les plans de pension vous intéressent; et si vous comptez sur la confiance d'un établissement stable qui avantagerait votre position d'une façon satisfaisante et qui vous fournirait un revenu adéquat; si vous préférez un programme de ventes garanties, une clientèle de choix sans restrictions, un catalogue national de ventes immobilières, de nouveaux contrats à plus de 50 financements d'hypothèques et de placements une publicité généreuse et des moyens d'entraînement sur place, un nouveau bureau avec stationnement libre – sans interférence dans les ventes de la part de la direction – alors, veuillez nous appeler : notre succès sans précédent pourrait être le vôtre.

Appelez Richard Wear, 257-2370; le soir, 269-7111.

VOUS SEREZ EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC LA ROYAL TRUST
LA REINE DES COMPAGNIES D'IMMEUBLES

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE est à la recherche de TROIS COORDONNATEURS à temps partiel

EXPLICATIONS

Vu la non-augmentation des subventions octroyées à la Société Franco-Manitobaine, l'EXÉCUTIF a dû ré-étudier la structure du personnel-cadre. Résultats: une diminution du personnel permanent (à plein temps) et la création d'une équipe de coordonnateurs à temps partiel.

RESPONSABILITÉS

Les coordonnateurs à temps partiel devront s'occuper des activités et des projets d'une région désignée. Il y aura rencontres mensuelles avec les conseils régionaux de la S.F.M., visites de groupes de citoyens, aide organisationnelle et initiation de nouveaux projets.

Ces trois coordonnateurs sont voulus pour les régions suivantes :

1) Thompson
2) Sainte-Rose, Laurier, Sainte-Amélie et Dauphin
3) Saint-Norbert, Parc Windsor, Saint-Vital et Précieux-Sang.

De plus, on accordera préférence aux candidats domiciliés dans la région désignée.

QUALIFICATIONS

– Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
– Capacité de travailler sans structure;
– Capable de travailler avec des groupes de citoyens;
– Fort en relations publiques;
– Capacité de travailler en équipe;
– Doit être disponible pour rencontrer le travail à faire
– Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE

Cent dollars ($100.00) par mois

DURÉE

Du 1er septembre 1975 au 30 juin 1976 (dix mois)

Veuillez faire parvenir, avant le 31 juillet 1975, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

M. le Directeur-Général
Société Franco-Manitobaine,
C.P. 145,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

La Banque Royale du Canada demande

Une caissière bilingue

Entrée en fonction immédiatement
Composer: 233-1438 et demander le comptable

Le Ministre de la Santé et du Développement social recherche une

COMMIS-DACTYLO IV

Echelle de salaire: $6,312 à $8,064 par année.

FONCTIONS: La titulaire de ce poste accomplit des travaux de bureau et de dactylographie pour le Ministre et son personnel. Fait la recherche de données et tape des rapports soumis. Elle est responsable de la correspondance française reçue et envoyée, et fait preuve d'initiative et de jugement dans ses rapports avec les membres du public de langue française.

EXIGENCES: Une XIe année scolaire avec formation commerciale reconnue et plusieurs années d'expérience dans un poste de responsabilité. Une bonne connaissance de l'anglais et du français écrits et parlés est requise.

Faire demande par écrit, en indiquant le no 809, le ou avant le 7 juillet 1975 à:

MANITOBA CIVIL SERVICE COMMISSION
Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

personnel

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

PERSONNEL –J'aimerais garder des enfants – lundi au vendredi et le soir – Appeler 247-4215.
6-703 JNO

à louer

Près hôpital Saint-Boniface. Appartement de 2 pièces complètement meublé. Entrée et salle de bain privées. Au 1er étage. Libre le 15 juillet. Dame tranquille seulement. Composer: 247-4241.
13-37-14 c

319, boul. Provencher. Chambre avec pension pour jeune fille. Possession immédiate. Composer: 233-5629.
13-38-14 C

à vendre

Austin Marina 1974. 4 vitesses. Manuel. 2 portes. 7,000 milles. En très bon état. Composer: 247-6870.
14-43-14 C

Lorette, Man. - Beau lot boisé dans village, près école, église, etc. Service d'égouts. Prix: $5,-200. Composer: 257-2748.
13-35-14 C

La Broquerie. Au centre du village. Joli bungalow de 2 ans. 1,144 pieds carrés. 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage attenant. Lot: 100 x 150 Composer: 1-424-5303.
14-45-15 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GEORGES GAUTHIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ingénieur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 28e jour de juillet, A.D. 1975.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de juin, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DENIS LIONEL LUSSIER de la ville de Winnipeg, au Manitoba, architecte, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er août 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de juin, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

NORWOOD – Très jolie maison de 2 étages – 4 chambres à coucher – foyer naturel – garage double – Prix maintenant réduit à $35,500.

SAINT-BONIFACE – Joli bungalow – 4 pièces, 2 chambres à coucher – sur grand lot boisé – très bonne location.

BOUL. PROVENCHER – Bâtiment avec 2 espaces de commerce au 1er étage – 3 suites résidentielles au 2e étage – en très bonne condition et très bonne location – Prix très intéressant.

Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél. : 347-5298

ST-PIERRE – Deux maisons avec commodités modernes. Offres raisonnables considérées.

ST-PIERRE – Bâtiment de 2 étages presque neuf – 2 logis ainsi qu'un salon de barbier et une salle de récréation – Tapis partout et draperies incluses – Prix sans égal.

ST-MALO – Sur deux grands lots – Belle maison neuve de 2 chambres à coucher – Soubassement à la grandeur – Propriétaire doit déménager – Le tout pour $25,900.

Sept et 10 milles au sud de Saint-Malo – deux terrains boisés 160 et 275 acres – à prix très bas.

ST-MALO – Nord du lac – Grand lot de 100 x 200 – Service d'électricité et chemin privé conduisant au lac – Quai pour bateaux.

37 acres boisées à Saint-Malo – un des derniers morceaux à vendre – environ 500 pieds du lac.

SAINT-MALO – Garage tout équipé – 3 pompes à gazoline, chiffre d'affaires très important. Location idéale angle de la route 59 et route de la plage.

Propriétés diverses, sur la rivière Roseaux, 40 acres à prix raisonnable.

Comme nous avons des acheteurs qui paieraient un gros prix comptant pour une ferme, nous invitons des offres de ventes.

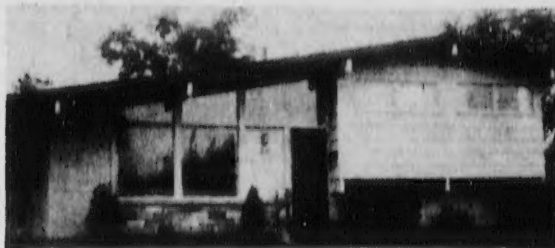
Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

LAURENT ROCHON 247-6232

C JOHN GEE RLTY.

36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL



SAINT-NORBERT

Maison à niveaux variés. Complètement développé. Grand lot boisé et clôturé. Propriétaire transféré. Composer: 256-6000.

NORWOOD

Joli bungalow: 2 ch. à c. plus une au sous-sol – salle de récréation – tapis mur à mur dans le salon et chambres à coucher – très belle vue sur la rivière – chauffage au gaz – nouveau service électrique.

RUE NOTRE-DAME

Appartement – 9 suites – Excellente condition – toujours loué. Echange considéré. Plein prix : $104,000.00.

Appeler P. Pineau au 256-6000 ou Joe Campeau au 269-3303

ALEXANDER AGENCIES
284-5390



SAINT-ADOLPHE

Duplex d'un an, genre bungalow – 1,100 pieds carrés, chaque côté – 3 chambres à coucher – peut être subdivisés $30,900 .00 du côté. Appelez Aurèle Lemoine.

SAINT-BONIFACE RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages – 4 ch. à c. – 2 salles de bains – garage – Tout près des écoles et près de l'autobus – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD $16,500

Maison de 2 ch. à c. – Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage – Garage – Belle cour clôturée – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

ELIE - MAN. $3,500

Petit cottage sur rue principale – Grand lot de 75 x 100 – Doit être vendu pour régler une succession – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson

— Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322



ST-BONIFACE

Avez-vous souvent la chance d'acheter une maison de famille de seulement 13 ans à St-Boniface? Voici votre chance. – 2 étages 4 ch. à c. plus 1 ch. à c. au sous-sol avec salle de récréation – grand salon – salle à manger et cuisine – 2 salles de bain et beaucoup d'autres extras. Cour complètement privée avec auto-port.



ST-BONIFACE $28,900

RUE LANGEVIN

Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher - chambre supplémentaire au soubassement - située sur grand lot - près de l'école.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage – 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



PLAGE ALBERT

Beau grand bungalow de 4 ans - près du lac - 3 ch. à c., grand salon et cuisine - tapis mur à mur et ch. à c. - isolé et chauffé à l'électricité - salle de bain - eau courante toute fournie même la vaisselle - Vous pouvez vous en servir dès maintenant.



ST-VITAL

Joli bungalow de 3 chambres à coucher - très belle cuisine - salle de récréation avec bar et évier - chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



PARC WINDSOR $38,900.

Joli bungalow de 13 ans - 3 ch. à c., belle cuisine, salle à manger - 2 ch. supp. et salle de récréation avec 2e salle de bain au sous-sol. Possession immédiate. A ce prix n'hésitez pas. Pas de problème pour les finances.



SAINT-BONIFACE
BOUL. PROVENCHER

Immeuble-appartements de 11 logis. En très bon état. Près du parc Provencher et autobus.

ST-BONIFACE
RUE VALADE – $27,900

Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



RUE EUGENIE

Maison de 2 étages, 1 suite de 1 ch. à c. au premier. Revenu $135.00 – 1 suite de 2 ch. à c. au 2e étage – Revenu $145.00. Chambre supplémentaire au sous-sol, 2 salles de bain de 2 pièces au sous-sol. En très bon état. Entrée privée.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage – 1 suite de 2 ch. à c. au premier. – Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

SAINT-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Maison 1 1/2 étage sur grand lot – près de l'école – 3 ch. à c., salle à manger, sous-sol complet très propre et en bon état.

WEST END $24,500

Maison de 2 1/2 étages pour famille ou revenu. En très bon état. Vendeur prendrait l'hypothèque à 8 p.c.

ST-BONIFACE

Belle maison de famille – 3 ch. à c. – grande cuisine – salle à manger – salle de récréation – avec salle de bain de 2 pièces supplémentaires – garage – maison très propre sur beau grand lot.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél. : 247-2351

294, rue Marion, St-Boniface

Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

ST-BONIFACE, rue NOTRE-DAME –

Lot 33 x 120, bonne bâtisse – stucco – avec 2 chambres à coucher au 1er – suite au 2e: $125,00. Peut servir de maison de famille: $26,500.00.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Grande bâtisse pour la congélation de la viande, avec service de coupage: tous les outils tels que scie, balance, hache viande – Maison de famille, si désirée, pourrait être incluse dans l'achat.

SAINT-VITAL $15,900

Beau lot 45' x 120' – Bâtisse solide, intérieur très propre – chauffage moderne – a besoin d'être repeinte à l'extérieur.

PRES PRECIEUX-SANG

4 chambres à coucher – Maison très propre – Tapis mur à mur au salon – Bonne cave – Garage – Vendeur désireux de vendre – Prix raisonnable à $24,900.

279 PROVENCHER

Duplex en très bon état – Possession immédiate.

SAINTE-ANNE - MAN.

1,170 pieds carrés – 3 chambres à coucher et salle à manger – Tapis mur à mur – Belle cour de 75 x 198 – Possession immédiate – Plein prix: $29,700.

RUE NOTRE-DAME

Quatre chambres à coucher – salle à manger – grande cuisine – soubassement complet – Comptant requis: $1,500.

Jeanne D'Auteuil 247-2129
Aimé Fillion 256-4762

DANIS REALTY LTD.

247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



251, RUE HORACE
Possession le 1er juillet – 2 ch. à c. plus 2 supplémentaires – $19,900 seulement – Appelez Mme Danis 253-2102 ou Claude Fillion 257-1765.

SAINT-BONIFACE $24,900
Bungalow de 2 ch. à c. – En très bon état – Pour plus d'informations appelez Claude Fillion – Rés.: 257-1765 – ou Bur.: 247-8957.

SAINT-VITAL $39,500
Maison neuve de 3 ch. à c. avec salle à manger – tapis mur à mur – cave complète – Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion 256-4762.

SAINT-BONIFACE $29,500
Bonne maison de 4 ch. à c. avec salle à manger – grande cuisine – cave complète – Lot: 43 x 122 – garage et auto-port – Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion 256-4762 ou Danis Realty Ltd. 247-8957.

LOTS A VENDRE

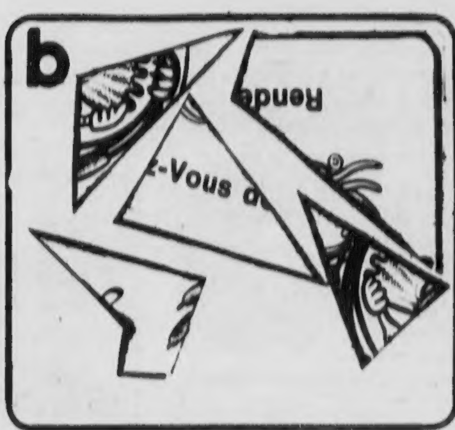
ST-GEORGES – 7 1/2 acres – $4,000
ST-GEORGES – 77 acres – $14,000
ST-GEORGES – 105 acres – $15,000
SILVER FALLS – 55.6 acres – $35,000
POWERVIEW – 4 lots de 50 x 110 – $2,500 chacun
POWERVIEW – Lot de 60 x 110 – $2,900
GRANDE POINTE – 2 acres – $10,000
Pour plus d'informations appelez Ada Guenette 247-5903 ou 247-8957.

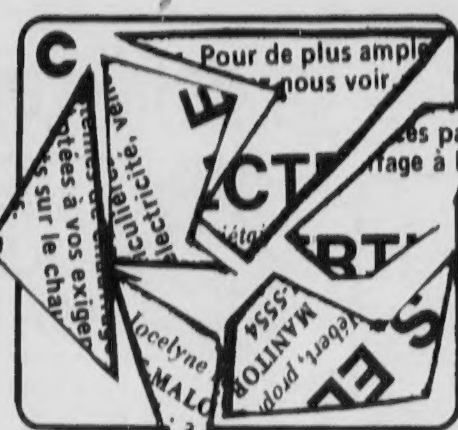
SAINT-VITAL NOUVEAU "LISTING" $28,000
Bungalow en très bon état – 2 ch. à c. – Tapis mur à mur – soubassement complet – garage – laveuse et sécheuse incluses – Près de toutes commodités – Pour plus de renseignements appelez Ada Guenette 247-5903 ou 247-8957.

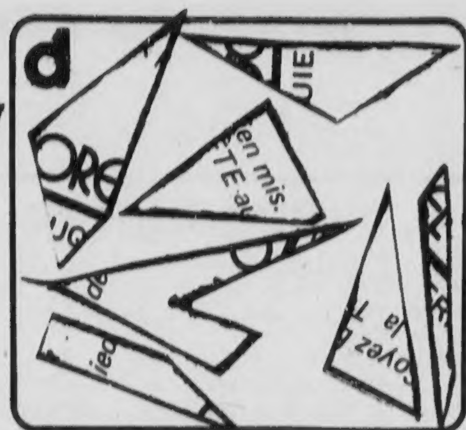
Ada Guenette 247-5903
M. A. Hamoline 256-9823
Yvette Pelletier 247-2372
Aimé F[illegible]n 256-4762
Mel McLenan 452-5478
Claude Fillion 257-1765

Maurice et Alir[illegible]nis, propriétaires: 253-2102









CONCOURS D'ÉTÉ

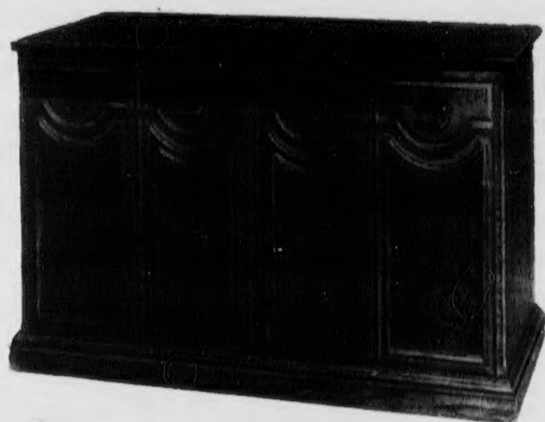
CASSE-TÊTE

GAGNEZ 1,200 DOLLARS

en bons d'achats

Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent. Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous *C'est facile, c'est payant de participer au concours "Casse-Tête".*

En plus vous pouvez gagner un appareil STÉRÉO de style méditerranéen avec magnétophone à cassettes, 4 pistes.





GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Émile Touchette)

Tél.: 883-2100 — Saint-Adolphe, Man.

Monsieur Touchette offre, pendant la durée du concours, deux ans de service gratuit à ceux qui achèteront une télévision – couleurs.

CONCOURS CASSE-TÊTE

LA LIBERTÉ

RÉPONSE A ....

RÉPONSE B ....

RÉPONSE C ....

RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....

ADRESSE : ....

....

No DE TÉLÉPHONE : ....

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 11 juin pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon à cet effet.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "CASSE-TETE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce durant 12 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $25.00 chacun qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un appareil STEREO sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours, au début de septembre 1975.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE-OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

Voici les réponses du concours CASSE-TÊTE en date du 18 juin:
(A) A.K. Penner & Sons Ltd.; (B) Albert Vielfaure;
(C) Park Florists; (D) Les Produits Uniques.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTES

– Colombe Rivard, Saint-Pierre, Man.
– Mme Marie Saint-Vincent, Sainte-Anne, Man.
– Mme Delaquis-Coquereau, rue Desautels, St-Boniface, Man.
– Mme Matt Lussier, Saint-Pierre, Man.